N° 35. AOUT 1922.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

La Perfection et le précepte de l'amour de Dieu

Nous avons vu dans une étude précédente (1) que le précepte *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces, de tout ton esprit* (Luc., x, 27), n'a pas de limite. Ce serait, avons-nous dit avec saint Thomas (2), une erreur de penser que seule la charité imparfaite est commandée et que les degrés supérieurs de cette vertu sont seulement de conseil. Ils tombent sous le précepte, sinon comme *matière*, ou chose à réaliser immédiatement, du moins comme *fin* à laquelle on doit tendre (3). Il suffit sans doute d'une charité imparfaite,

(1) *Vie Spirituelle*, janvier 1921, p. 313...

(2) II^{a} II^{ae}, q. 184, a. 3.

(3) Sur ce point Suarez, *de Statu perfectionis*, c. XI, n° 15-16, s'est écarté de saint Augustin et de saint Thomas. Il reconnaît que ces grands maîtres paraissent enseigner que la perfection de la vie chrétienne est non seulement *conseillée*, mais *commandée* par le premier précepte, non comme une chose à réaliser immédiatement, mais *comme la fin* à laquelle il faut tendre. Cependant lui-même conclut : « Respondeo nihilominus, si proprie et in rigore loquamur, perfectionem supererogationis, non solum non praecipi, *ut materiam* in quam obligatio praecepti cadat, verum etiam *neque per modum finis* in praeceptis contineri. » Selon lui, le précepte de l'amour de Dieu a

même infime, pour éviter la transgression du précepte, mais elle ne suffit pas pour l'accomplir parfaitement, tout comme il suffit d'être enfant pour appartenir à l'espèce humaine, mais non pas évidemment pour être homme adulte. Seuls les saints accomplissent donc *parfaitement* ce premier précepte de la loi divine et celui de l'amour du prochain.

Ainsi s'explique très clairement la doctrine de saint Augustin, et de saint Thomas : la perfection de la vie chrétienne consiste *essentiellement* dans la charité, objet des deux principaux préceptes, elle ne consiste que *secondairement* et *instrumentalement* dans les conseils de pauvreté, de chasteté et obéissance, qui sont seulement de précieux instruments ou moyens pour arriver plus sûrement à cette perfection (1).

Nous voudrions noter ici trois conséquences pratiques importantes qui dérivent de cette grande doctrine.

*
* *

1° Si la charité du chrétien doit toujours grandir jusqu'à la mort, en arrêter le développement c'est aller contre la loi de l'amour de Dieu ; ainsi s'explique la parole de plusieurs Pères de l'Église : « *Dans la voie de Dieu, qui n'avance pas recule.* » Si la vie ne monte pas, elle descend.

donc une limite, au-dessus de laquelle il y a des conseils de charité, supérieurs à ceux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, et il tient que la perfection consiste essentiellement en ces conseils de charité et instrumentalement dans les trois autres.

Passerini, O. P., *de Hominum statibus* in II^{ae} II^{ae}, q. 184, a. 3, p. 50, n° 70, et p. 57, n° 106, a longuement montré que cette doctrine de Suarez est contraire à celle de saint Augustin et de saint Thomas et qu'elle était réfutée davance par ces grands docteurs. Si saint Thomas parle quelquefois d'une perfection de surérogation, il veut dire seulement que les conseils ne sont pas obligatoires, il ne veut pas mettre une limite au précepte suprême.

(1) Cf. S. Thomas, II^{a} II^{ae}, q. 184, a. 3.

L'âme ne peut vivre sans amour ; si elle s'arrête dans l'amour de Dieu, elle retombe dans l'égoïsme.

C'est le danger des actes imparfaits (*actus remissi*, disent les théologiens), qui procèdent de la charité, mais sont inférieurs en intensité au degré que cette vertu a atteint en nous. Il faut à leur sujet noter trois choses :

1° Ces actes sont encore méritoires, mais, selon saint Thomas et les meilleurs théologiens, ils n'obtiennent *pas aussitôt* une augmentation de charité ; ils ne l'obtiendront que lorsque nous ferons un acte plus fervent, égal ou supérieur au degré de notre vertu ; de même, dans l'ordre naturel, une amitié vertueuse ne grandit vraiment que par des actes plus généreux (1).

2° Les actes de charité relativement trop faibles pour le degré où nous en sommes *marquent même un déficit*, en ce sens que l'âme en état de voie doit progresser tous les jours, au lieu de rester stationnaire, comme un enfant dont la croissance s'arrêterait.

3° Enfin ces actes nous *disposent à revenir positivement en arrière*, car par suite de leur faiblesse ils laissent renaître des inclinations désordonnées, qui portent au péché véniel et peuvent finir par prévaloir ou conduire à la mort spirituelle. — La vertu de charité diminue-t-elle ainsi directement? — Non, pas directement en elle-même; mais son rayonnement, son influence s'affaiblissent, par suite des obstacles qui peu à peu s'accumulent autour d'elle, telle la lumière d'une lanterne qui, tout en gardant son intensité, éclaire de moins en moins parce que les verres

(1) Cf. S. Thomas, II^{a} II^{æ}, q. 24, a. 6, ad 1^{m} : « Quilibet actus charitatis meretur charitatis augmentum ; non tamen statim augetur, sed quando aliquis conatur ad hujusmodi augmentum. » *Ibid.*, ad 2^{m} : « Etiam in generatione virtutis acquisitae non quilibet actus complet generationem virtutis, sed quilibet operatur ad eam, ut disponens; et ultimus, qui est perfectior, agens in virtute omnium præcedentium, reducit eam in actum; sicut etiam est in multis guttis caventibus lapidem. » Item, I^{a} II^{æ}, q. 114, a. 8, ad 3^{m}. — Voir sur ce point les commentateurs de saint Thomas, Traité de la charité.

de la lanterne sont de plus en plus ternis et souillés par les éclaboussures du chemin (1).

De la sorte l'âme attardée recule, comme l'homme intelligent qui cesse d'appliquer son intelligence à l'étude. Si, ayant déjà cinq talents, nous agissons comme si nous n'en avions que deux ou même quatre, nous ne faisons pas assez fructifier le trésor qui nous est confié ; il y a là une négligence, de la paresse spirituelle, qui nous empêche d'observer parfaitement le précepte de l'amour, la loi foncière de la vie chrétienne. On voit par là que l'acte méritoire trop faible est une imperfection qui dispose au péché véniel, comme celui-ci au péché mortel.

Le progressant, qui se contente d'agir comme un commençant, cesse de progresser, il devient une *âme attardée*. Le nombre de ces âmes est considérable, on n'y réfléchit pas assez. Combien pensent à développer leur intelligence, à étendre leurs connaissances, leur activité extérieure ou celle du groupe dont ils font partie (en quoi il peut y avoir pas mal d'égoïsme ou de *nosisme*), et pensent assez peu à grandir dans la charité surnaturelle, qui devrait avoir en nous la première place, inspirer, vivifier toute notre vie, l'associer intimement à la grande vie de l'Église et à celle du Christ ! Et combien d'âmes attardées finissent par devenir des âmes *attiédies*, lâches et insouciantes, surtout lorsque la tournure de leur esprit les porte au scepticisme et

(1) Les théologiens enseignent communément avec saint Thomas, IIª IIæ, q. 24, a. 10, que la *vertu de charité*, bien qu'elle puisse se perdre par le péché mortel, *ne diminue pas directement en elle-même* par le péché véniel, ni par la cessation des actes. Le péché véniel en effet est un désordre qui porte sur les moyens, sans atteindre la fin dernière, objet de la charité. Et comme cette vertu est *infuse*, et non pas acquise par la répétition des actes, elle n'est pas non plus *directement* augmentée par eux, ni diminuée en elle-même par leur cessation.

Cependant cette inactivité et les péchés véniels *diminuent indirectement la charité*, parce qu'ils en empêchent l'application ou l'influence, et laissent se former de mauvaises habitudes, obstacles au rayonnement de la charité. L'âme mérite ainsi que Dieu diminue ses grâces actuelles spéciales, et elle se dispose même au péché mortel.

à la raillerie ; à la longue elles peuvent s'endurcir, et il devient parfois plus difficile de les ramener à une vie fervente, que d'obtenir la conversion d'un grand pécheur (1).

Certains auteurs modernes ne pensent pas assez au nombre considérable d'âmes attardées qui se trouvent dans la catégorie dite des progressants. Ils décrivent alors la *voie illuminative* en se contentant parfois un peu trop de montrer *ce qu'elle est assez généralement de fait*, c'est-à-dire notablement inférieure à la contemplation infuse, qui apparaît ainsi comme une grâce extraordinaire. Saint Jean de la Croix au contraire, à la suite des plus grands maîtres, a montré *ce qu'elle doit être pour répondre pleinement à son grand nom*. De ce point de vue supérieur, on ne s'étonne pas qu'il fasse commencer cette voie illuminative ou des progressants avec la nuit passive des sens ou le début de la *contemplation infuse*, qui apparaît alors dans le développement normal de la vie intérieure (2).

*
* *

Autre conséquence : *Tous les chrétiens, chacun selon sa condition, doivent tendre à la perfection de la charité.* C'est pour eux une obligation *générale* et non pas spéciale comme pour le religieux et le clerc.

(1) Voir, sur les âmes attardées et attiédies, Saudreau, *Degrés de la vie spirituelle*, 5e éd., t. I, p. 46, 49...

(2) *Nuit obscure*, l. I, c. 1 (d'après l'édition critique espagnole) : « Les âmes commencent à entrer dans cette nuit obscure (passive), quand Dieu même les dégage peu à peu de l'état des *commençants*, celui où l'on médite dans la voie spirituelle, et les introduit dans l'état des *progressants*, qui est celui des contemplatifs. Il faut qu'ils passent par cette voie pour devenir *parfaits*, ce qui veut dire pour atteindre la divine union de l'âme avec Dieu. » — *Nuit obscure*, l. I, c. 14 : « L'âme est donc sortie, elle a commencé à pénétrer dans la voie de l'esprit que suivent les *progressants* et les avancés, et qu'on nomme aussi *voie illuminative* ou voie *de contemplation infuse*. » Nous avions déjà cité ce texte très important, qu'on ne saurait trop méditer.

Le religieux doit tendre à la perfection de par ses vœux, en pratiquant les conseils de pauvreté, chasteté, obéissance et la règle de son ordre. Cette obligation spéciale le constitue même dans l'état de perfection, sans le rendre de suite parfait. Elle s'identifie avec celle d'observer les vœux (1), dont la transgression en matière grave est un péché mortel. Dans la voie du progrès, telle qu'elle lui est tracée par sa règle, le religieux ne peut jamais dire : c'est assez ; il doit toujours aspirer plus haut.

Le prêtre non religieux, sans être dans l'état de perfection, doit tendre à celle-ci, à raison de l'ordre sacré qu'il a reçu ; et, même s'il n'a pas charge d'âmes, il est obligé à une sainteté intérieure plus grande que celle requise pour un religieux non prêtre : « Par un ordre sacré, dit saint Thomas, le clerc est consacré aux ministères les plus dignes, par lesquels il devient le ministre du Christ lui-même dans le sacrement de l'autel, ce qui requiert une plus grande sainteté intérieure, que celle exigée par l'état religieux (2). »

(1) Cf. Salmanticenses, *Theol. moralis*, t. IV, de Statu religioso, initio.

(2) Saint Thomas, II^{a} II^{æ}, q. 184, a. 8. — On lit aussi, *ibid.*, à l'article 6 : « Il faut posséder la perfection intérieure pour accomplir dignement les actes du sacerdoce » ; et à l'article 8 : « Si l'on compare le prêtre religieux, qui a charge d'âmes, au prêtre non religieux qui a aussi charge d'âmes, ils sont égaux par *l'ordre* et *l'office* ou fonction, mais le premier est supérieur au second par *l'état* de vie, puisqu'il est dans l'état de perfection. Si le prêtre religieux n'a pas charge d'âmes, il est supérieur au curé par *l'état*, inférieur par *l'office*, et égal par *l'ordre* ». Et le saint Docteur ajoute que la bonté ou perfection de l'état religieux, où l'on s'engage pour toujours, est supérieure à celle d'un *office* de curé qui n'oblige pas pour toute la vie. Quant à la *difficulté* de persévérer dans le bien, elle est plus grande pour le prêtre qui vit dans le monde, à causes des *obstacles* qui s'y rencontrent. Dans la vie religieuse il y a une autre difficulté, celle qui vient de la *dignité de l'œuvre* à accomplir : la pratique de l'obéissance, de la pauvreté, l'austérité des observances. Or cette seconde difficulté augmente le mérite, ce qui n'est pas toujours vrai de la difficulté qui provient des obstacles extérieurs, car il se peut qu'on n'aime pas assez la vertu, pour éloigner ces obstacles et quitter la vie séculière. Cf. *ibid.* ad 6^{m}.

Le simple chrétien, lui, doit tendre à la perfection de la charité selon l'obligation générale du premier précepte. Comment? En évitant le péché mortel et véniel, en ayant *l'esprit des conseils*, sans s'astreindre à pratiquer ceux qui ne répondent pas à sa condition, et en grandissant ainsi dans la charité jusqu'à la mort (1). Si le chrétien suit généreusement cette voie, il sera appelé, non seulement d'une façon éloignée, mais d'une façon prochaine et même efficace, à une haute perfection, à laquelle il peut parvenir en restant dans l'état de mariage. Tous donc *doivent* grandir dans la charité, chacun selon sa condition, de simple fidèle, de prêtre séculier, ou de religieux, ou encore chacun selon sa condition de commençant, de progressant ou de parfait (2).

En ce sens, Notre-Seigneur a dit à tous : « *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait* (3) », non pas seulement comme le sont les anges, mais comme Dieu même, puisque nous avons reçu une participation non pas seulement de la nature angélique, mais de la nature divine, et que cette participation, la grâce sanctifiante, est la vie éternelle commencée, qui s'épanouira dans la gloire, où nous verrons Dieu comme Il se voit et l'aimerons comme Il s'aime.

Dans le même sens saint Pierre écrit pour tous les fidèles : « Ayant donc dépouillé toute malice et toute fausseté, la dissimulation, l'envie et toute sorte de médisance, comme des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le pur lait spirituel, afin qu'il vous fasse *grandir pour le salut*, si vous avez goûté que le Seigneur est bon. Approchez-vous de lui, pierre vivante, rejetée des hommes, il

(1) On lit dans le *Dialogue* de sainte Catherine de Sienne, c. 47 (trad. Hurtaud, t. I, p. 158) : « Comme les conseils sont liés au commandements, personne ne peut observer les commandements sans observer les conseils au moins spirituellement. Si l'on possède les richesses du monde, on doit les posséder avec humilité... et un cœur détaché. »

(2) Cf. S. Thomas, *in Ep. ad Hebr.* x, 25.

(3) *Matth.* v, 48.

est vrai, mais choisie, et précieuse devant Dieu ; et, vous-mêmes comme des pierres vivantes, entrez dans la structure de l'édifice, pour former un temple spirituel, un sacerdoce saint, afin d'offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu, par Jésus-Christ (1). » « *Croissez dans la grâce* et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ (2). » — Saint Paul nous enseigne aussi : « Confessant la vérité, continuons à *croître à tous égards dans ta charité* en union avec celui qui est le chef, le Christ (3). » « C'est pourquoi... nous ne cessons de prier Dieu pour vous, et de demander que vous ayez la pleine connaissance de sa volonté en toute sagesse et intelligence spirituelle, pour vous conduire d'une manière digne du Seigneur et lui plaire en toutes choses, produisant du fruit en toutes sortes de bonnes œuvres et faisant des progrès dans la connaissance de Dieu, fortifiés par sa puissance glorieuse, pour tout supporter avec patience et avec joie (4). »

— « Aussi, laissant de côté les premiers éléments de la doctrine chrétienne, *élevons-nous à l'enseignement des parfaits* (5). »

Sur ce dernier texte de saint Paul, saint Thomas remarque :

— « Quant au jugement sur lui-même, l'homme ne doit pas s'estimer parfait, mais il doit être toujours comme quelqu'un qui marche et tend plus haut, selon le mot de l'Apôtre : « Ce n'est pas que j'aie déjà saisi le prix ou que « j'aie déjà atteint la perfection (6). » Quant au progrès à réaliser, l'homme doit toujours s'efforcer d'arriver à la perfection : « *oubliant ce qui est derrière moi, et me portant de tout moi-même vers ce qui est en avant* (7) ». Car, comme le dit saint Bernard, dans la voie de Dieu ne pas avancer, c'est reculer... Ce n'est pas à dire, bien sûr, que tous soient tenus à la perfection en quelque sorte exté-

(1) I Petr. II, 2. — (2) II Petr. III, 18. — (3) *Ephes.* IV, 15. — (4) *Coloss.* I, 10. — (5) Hebr. VI, 1. — (6) Philipp. III, 12. — (7) *Ibid.*

rieure, qui consiste par exemple dans la pauvreté volontaire et la virginité... Mais tous doivent tendre à la perfection intérieure de la charité..., car si quelqu'un ne voulait pas aimer Dieu davantage, il manquerait à ce qu'exige la charité (1) ». « Celui qui ne voudrait pas toujours devenir meilleur, ne pourrait en cela éviter de mépriser ce qui est digne de tout respect (2). »

Saint François de Sales enseigne la même doctrine (3), en citant ces paroles de l'Écriture : « *Qui est juste, qu'il soit derechef justifié, et qui est saint, qu'il soit encore plus sanctifié* (4). *Le sentier des justes est comme la brillante lumière du matin, dont l'éclat va croissant jusqu'au milieu du jour* (5). *Comme le coureur dans le stade, courez afin de remporter le prix* (6). Si vous suivez le Christ vous irez et courrez toujours, car il ne s'arrêta jamais, mais continua

(1) S. Thomas, *in Ep. ad Hebr.*, vi, 1 : « Quantum ad progressum ad perfectionem semper debet niti homo transire ad statum perfectum... In via enim Dei non progredi est regredi, ait Bernardus... Duplex est perfectio, una scilicet exterior, quae consistit in actibus exterioribus qui sunt signa interiorum, sicut virginitas, voluntaria paupertas. Et ad hanc non omnes tenentur. Alia est interior, quae consistit in dilectione Dei et proximi, secundum illud ad Col. 3 : « Charitatem « habete, quod est vinculum perfectionis », et ad perfectionem hujusmodi non omnes tenentur, sed *omnes tenentur ad eam tendere, quia si quis nollet plus diligere Deum, non faceret quod exigit caritas.* »

(2) S. Thomas, *in Matth.* xix, 12 : « Quantum ad actus exteriores, quia non tenetur ad incertum, non tenetur homo ad meliora ; sed quantum ad affectum, tenetur ad meliora. Unde *qui non semper vellet esse melior, non posset sine contemptu velle.* » De même on lit II^{a} II^{ae}, q. 186, a. 2, ad 2^{um} : « Omnes tam saeculares quam religiosi tenentur aliqualiter facere quidquid boni possunt ; omnibus enim communiter dicitur Eccl. ix : *Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare.* Est tamen aliquis modus hoc praeceptum implendi, quo peccatum vitatur, scilicet si homo faciat quod potest, secundum quod requirit conditio sui status : dummodo contemptus non adsit agendi meliora, per quem animus firmatur contra spiritualem profectum. »

(3) *Traité de l'Amour de Dieu*, l. III, c. 1.

(4) Apoc. xxii, 11.

(5) *Proverbes*, iv, 18.

(6) I *Cor.* ix, 24.

la course de son amour et obéissance *jusqu'à la mort, et la mort de la croix* (1). »

Selon cette même loi, en Marie, préservée de toute faute, le progrès de la charité, ici-bas, fut continuel. Il n'était pas même interrompu par le sommeil, car la science infuse qu'elle avait reçue tenait toujours en éveil la partie supérieure de son âme, et ses actes méritoires ne cessaient pas plus que les battements de son cœur (2). La plénitude initiale de grâce, qu'elle avait reçue dès l'instant de son immaculée conception, était ainsi multipliée par chaque acte de charité, plus intense que le précédent, multipliée incessamment selon une progression merveilleuse que nous ne saurions calculer (3).

Prodigieuse accélération du progrès de l'amour divin, lorsque dans une âme rien ne l'arrête ! La raison demeure interdite devant ce chef-d'œuvre de Dieu. Est-ce croyable? Si pourtant nous regardons autour de nous, nous trouvons jusque dans le monde des corps une similitude éloignée de cette admirable loi de la vie spirituelle : Tout corps, qui tombe librement dans le vide, prend un mouvement uniformément accéléré, dont la vitesse croît proportionnellement au temps de la chute (4). C'est un cas particulier de la loi de la gravitation universelle, qui — on n'y pense pas assez — s'applique analogiquement dans l'ordre spirituel. Si les corps s'attirent en raison directe de leurs masses et en raison inverse du carré de leur distance, de même les âmes sont d'autant plus attirées par Dieu, qu'elles sont plus près de Lui par l'intensité de leur charité surna-

(1) *Philipp.* II, 8. Voir sur l'obligation générale pour tout chrétien de tendre, selon sa condition, à une charité toujours plus parfaite. Passerini, *de Statibus hominum*, p. 758, n. 13 ; G. Barthier, O. P., *De la perfection chrétienne et de la perfection religieuse*, 1907 (Lethielleux), t. I, p. 315-373 ; P. A. Weiss, O. P., *Apologie des Christenthums*, vol. 5, index : Vollkommenheit.

(2) « Ego dormio et cor meum vigilat ». *Cant.* V, 2.

(3) Cf. Hugon, O. P., *Marie, mère de la divine grâce*, p. 112-124.

(4) De la sorte, en cinq secondes, la vitesse initiale, multipliée par le temps, augmente selon la progression suivante : 20, 20 × 2, 20 × 3, 20 × 4, 20 × 5, ou 20, 40, 60, 80, 100.

turelle. Dans une âme qui serait toujours fidèle, le progrès de l'amour de Dieu, ne rencontrant pas d'obstacle, serait donc uniformément accéléré et d'autant plus intense que la vitesse initiale ou la grâce première aurait été plus grande. Cela nous fait entrevoir ce que dut être ce progrès dans l'âme de la Vierge, en qui la grâce initiale était supérieure à celle de tous les saints et de tous les anges réunis, comme le diamant vaut plus à lui seul que toutes les autres pierres précieuses. Marie pouvait aussi éviter non seulement chaque péché véniel, mais tous pris collectivement, et elle ne fut jamais au-dessous de ce qu'elle pouvait, jamais le progrès de l'amour de Dieu ne trouva en elle le moindre obstacle, ni le moindre retard.

Saint Thomas, qui n'ignorait pas que les corps tombent d'autant plus vite qu'ils se rapprochent de la terre (1), avait noté aussi cette accélération du progrès de la charité en l'âme des saints dans la mesure où ils se rapprochent de Dieu : « Ceux, dit-il, qui sont en état de grâce *doivent* d'autant plus grandir en elle, qu'ils s'approchent davantage de la fin (2). » C'est ainsi qu'il entendait le mot de l'Épître aux Hébreux, x, 25 : « Exhortons-nous les uns les autres, et cela d'autant plus que nous voyons s'approcher le jour », d'autant plus que nous approchons du terme du voyage (3).

(1) S. Thomas, *in I de Cœlo*, lect. 17, fin : « velocitas corporis gravis est major, quanto grave corpus amplius descendit » ; et saint Thomas expliquait ce fait par la théorie aristotélicienne du lieu naturel : « causa hujusce accidentis est, quod quanto corpus grave magis descendit, tanto magis confortatur gravitas ejus propter propinquitatem ad proprium locum », *ibid.* — Item I^{a} II^{æ}, q. 35, a. 6, où il est dit que, à l'opposé du mouvement violent, tout mouvement naturel est plus intense à la fin qu'au début, car il approche du terme qui convient à la nature du mobile et qui l'attire comme une fin.

(2) « Qui sunt in gratia quanto plus accedunt ad finem, plus debent crescere », *in Epist. ad Hebraeos*, x, 25, supra haec verba : « tanto magis quanto videritis appropinquantem diem ».

(3) Il y a au contraire des âmes dans lesquelles, par suite d'un défaut non corrigé, le progrès de la charité peut être *uniformément retardé*, comme le mouvement de la pierre lancée en l'air, qui ne tardera pas à retomber.

*
* *

Troisième conséquence : Si la perfection de la charité tombe sous le précepte, comme la fin vers laquelle il faut tendre, bien sûr, *des grâces actuelles nous sont progressivement offertes, proportionnées à ce but à atteindre.* Comment dès lors ne pas espérer y parvenir et faire une question d'humilité de ne pas prétendre monter si haut? Le Christ Jésus ne cesse de nous dire : *Sursum corda,* et il ajoute : *Sans moi vous ne pouvez rien faire;* si vous montez, ne vous glorifiez pas en vous-mêmes, c'est moi qui vous porte, qui vous élève, qui constamment vous donne la vie et veux vous la donner toujours plus abondante, pour que vous répondiez toujours plus parfaitement au précepte de mon Père. La charité parfaite telle qu'elle existe dans l'union transformante apparaît ainsi de plus en plus comme le sommet du développement normal de la grâce baptismale. Il semble bien difficile maintenant d'admettre la discussion possible sur ce point (1). Et dire que des âmes contemplatives ont tant souffert pour avoir voulu douter de cette munificence de Dieu pour le baptisé! Leur cœur avait raison de réclamer contre ces doutes de leur esprit. Comme tout s'enchaîne, se lie en une suave har-

(1) En vertu du principe énoncé dans cet article on s'explique que des théologiens thomistes comme Philippe de la Sainte-Trinité, Vallgornera, Antoine du Saint-Esprit, soutiennent non seulement que *tous peuvent louablement* désirer la contemplation infuse et l'union fruitive, mais que *tous le doivent,* ce qui au premier abord paraît exagéré et le serait s'ils parlaient d'une obligation spéciale (qui peut exister pour un religieux contemplatif). Ils parlent seulement d'une obligation générale fondée sur le premier précepte, qui nous fait à tous un devoir de tendre vers la perfection du ciel, et par suite vers ce qui se trouve normalement sur la route du ciel, même à un degré très élevé, vers ce qui est le prélude normal de la vision béatifique. Par là s'expliquent les thèses que ces théologiens formulent de même dans leur théologie mystique aux chapitres de la contemplation infuse et de l'union fruitive : « *Debent omnes ad contemplationem supernaturalem aspirare. Debent omnes, et maxime Deo specialiter consecratae animae, ad actualem fruitivam unionem cum Deo aspirare et tendere.* » Nous avons déjà indiqué ces deux thèses, nous aurons l'occasion d'y revenir.

monie dans la vérité de Dieu! Et comme il devait faire calme dans l'esprit d'un saint Augustin, d'un saint Thomas, qui vivaient habituellement dans la contemplation pacifiante de l'Être et de l'Unité de Dieu. Quel amour jaillit aussi de la connaissance savoureuse du précepte suprême et de la grâce offerte pour l'accomplir de mieux en mieux! Quelque sublime que soit le degré où la miséricorde divine élève une âme ici-bas, celle-ci doit se dire : Si, dans le temps qui me reste à vivre sur terre, je ne monte pas plus haut, c'est de ma faute. Il y a pour le degré de sainteté et le degré de gloire, que nous aurons au ciel, le même profond mystère que pour le salut : c'est la bonté de Dieu qui suscite la nôtre, nous sauve et nous fait avancer ; c'est la mauvaise volonté de la créature qui la perd, ou tout au moins la retarde sur la voie de l'éternité : *Perditio tua, Israel, tantummodo in me auxilium tuum* (1). Les profondeurs de l'humilité s'ouvrent alors pour l'âme contemplative, en même temps que les abîmes de la miséricorde divine, où elle se voit plongée de plus en plus. A la misère, qui très humblement supplie, répond la hauteur de l'infinie miséricorde, qui s'incline pour nous donner la force de réaliser toujours mieux le premier précepte, loi génératrice et leitmotiv de toute notre vie. N'est-ce pas ce que chante le psaume XLI, 7 : « Mon âme est abattue au dedans de moi, aussi je pense à toi et je crie vers toi... L'abîme appelle l'abîme, quand grondent tes cataractes... Ainsi je supplie le Dieu de ma vie... Espère en Lui, je ne cesserai de le prier et de le louer, Lui, mon salut et mon Dieu! » Cette grande poésie des psaumes nous est révélée pour être entendue, mais pour la bien entendre et pour qu'elle fasse vibrer les profondeurs de l'âme, il faudrait avoir reçu cette contemplation infuse, qui élève l'esprit et le cœur jusqu'à la source d'eau vive et à la lumière de vie.

fr. Réginald Garrigou-Lagrange, O.P.
Rome, Collegio Angelico.

(1) Osée, XIII, 9 : « Ce qui te perd, Israël, c'est que tu es contre moi, contre Celui qui est ton secours. »

Les sacrements dans la vie spirituelle

Nous avons expliqué déjà que la vie spirituelle est la vie en Dieu, au point de nous donner les *pensées* de Dieu, les *volontés* de Dieu, les *sentiments* de Dieu ; la vie avec le Christ nous faisant habiter dans les trois tabernacles qui sont le *Cœur*, l'*Ame* et la *Divinité* de Jésus (1) ; la vie cependant pleine et intense, qui rayonne dans l'Église, produit les fleurs et les fruits du mérite (2), et parfois les œuvres héroïques de la justice et de la sainteté. Or la source de cette vie ce sont les sacrements. « C'est par eux, dit le Concile de Trente, que toute vraie justice commence, ou s'accroît, ou se répare si elle a été perdue (3). » Quiconque donc a le souci de sa perfection doit méditer sur ces bienfaits de la loi nouvelle, moyens et instruments efficaces de la sainteté ; et c'est pourquoi le Catéchisme du Concile de Trente invite spécialement les pasteurs à expliquer aux fidèles quelle puissance divine et quels miracles secrets sont contenus dans nos sacrements et avec quel esprit de religion et de piété on doit les vénérer et les recevoir (4).

(1) Cf. *La vie spirituelle avec le Christ en Dieu*, n^os^ de juin et de septembre 1921.

(2) Cf. *Le Mérite dans la vie spirituelle*, avril, juillet, août, 1920.

(3) « *De sanctissimis Ecclesiae sacramentis, per quae omnis vera justitia vel incipit, vel cœpta augetur, vel amissa reparatur.* » Sess. VII, Procem.

(4) *Catechism. Conc. Trident.*, P. II, n. XII.

Sans faire ici un traité théologique proprement dit, nous considérerons ce qui se rapporte davantage à la vie spirituelle, c'est-à-dire le rôle des sacrements dans l'économie du surnaturel, la manière dont ils transforment et divinisent nos âmes, les dispositions qu'ils requièrent de notre part.

I

Le rôle des sacrements dans l'économie du surnaturel.

Pour comprendre et apprécier cette portée immense, il faut envisager nos sacrements par rapport à Dieu et à Notre-Seigneur, par rapport à l'Église et par rapport à nous-mêmes.

1. *Du côté de Dieu.* Ils sont les merveilles de la puissance, de la miséricorde et de l'amour éternels. Les *inventions* de Dieu ! voilà ce que le prophète Isaïe veut qu'on publie dans tout l'univers : *Notas facite in populis adinventiones ejus* (1). Si nous sommes déjà impuissants à célébrer les chefs-d'œuvre ou les découvertes du génie humain, que faire et que dire des inventions de Dieu ? La meilleure forme de l'admiration et de la reconnaissance, c'est de les méditer, de les étudier et de les mettre à profit, ainsi que le Seigneur l'a voulu. Elles sont innombrables, comme les manifestations de l'amour infini ; et l'Écriture les oppose aux inventions perverses de l'homme contre le Seigneur (2), à ces inventions tristement fécondes auxquelles le cœur humain se laisse aller et qui provoquent la colère du Très-Haut (3). Les inventions les plus merveilleuses de notre Dieu et les plus efficaces pour nous, ce sont les sacrements, qui doivent remédier aux fatales inventions de nos cœurs. Le Tout-Puissant fait sortir le salut même de

(1) Isai. xii, 4.

(2) « *Adinventiones* eorum contra Dominum. » Isai. iii, 8.

(3) « Ibunt in *adinventionibus suis*... et irritaverunt eum in *adinventionibus suis*. » Ps. lxxx, 13 ; Ps. iv, 29.

ce qui était une occasion de chute, puisqu'il emploie, pour nous guérir, nous fortifier, nous diviniser, ces créatures corporelles dont la pauvre humanité a trop souvent abusé, et qu'il attache la grâce à des signes sensibles pour nous porter à désirer les invisibles et permanentes réalités. L'homme se sert des actes de son esprit, de sa volonté, de ses sens, pour inventer le mal; Dieu prend les actes mêmes de l'homme pour en tirer le bien : ainsi dans la pénitence nos actes personnels, la contrition, la confession, la satisfaction, deviennent la matière d'un rite surnaturel; dans le mariage, l'amour humain est sanctifié, et le contrat par lequel les deux époux se donnent et s'acceptent mutuellement est élevé à la dignité d'un sacrement auguste, qui représente l'ineffable et indissoluble union du Christ et de l'Église.

Ces inventions divines requièrent, par ailleurs, une puissance infinie, pour lier ainsi à des éléments infirmes une efficacité qui lave l'âme tandis que le rite extérieur s'exerce sur le corps. Saint Augustin ne trouve pas de terme assez expressif pour exalter cette vertu étonnante du baptême qui purifie le cœur au moment même où l'eau coule sur le front : « *Unde ista tanta virtus aquae, ut corpus tangat et cor abluat?* (1) » Dans le sacrement de la pénitence il s'accomplit des merveilles plus grandes, en un sens, que la résurrection d'un mort ou même que la création du ciel et de la terre; car donner la grâce à une âme par l'absolution est plus parfait que rendre la vie à un cadavre, et la réalité surnaturelle produite par le rite divin est supérieur à tout l'ensemble des réalités naturelles de la création (2).

Tels sont les prodiges qui se renouvellent tous les jours, au sein de l'Église catholique, par les missions, les retraites, les divers exercices dont la clôture se résume dans la

(1) S. Augustin, *Tract. 80 in Joan.*, n. 3 ; P. L., XXXV, 1810.

(2) Voir S. Augustin, loc. cit., col. 1823, et S. Thomas, I^{a} II^{ae}, q. 113, a. 9 et 10.

réception des sacrements : en un mot, chaque fois qu'un prêtre est à l'autel, au saint tribunal, aux fonts baptismaux, au chevet d'un mourant...

*
* *

2. De telles considérations sont de nature, assurément, à développer la piété et la vie spirituelle, et elles deviennent plus pressante encore, si nous pensons que les sacrements, *du côté de Notre-Seigneur,* sont les *reliques* vivantes de son Incarnation, selon le langage de l'école de saint Thomas : « *Quaedam divinae Incarnationis reliquiae* (1). » Des reliques, parce que le Sauveur nous les a laissées en souvenir de lui ; des reliques de l'Incarnation, parce qu'elles ont avec le Verbe Incarné de frappantes analogies et parce qu'elles doivent prolonger et appliquer les fruits de ce mystère jusqu'à la fin des siècles.

Nous admirons dans l'Incarnation une nature visible unie au Verbe invisible de Dieu ; ainsi trouvons-nous dans les sacrements un élément sensible uni à la vertu invisible du Tout-Puissant, qui opère par ce signe des merveilles surnaturelles. Et, de même que l'humanité du Christ subsiste dans l'unique personne du Verbe, de même toute l'efficacité du rite vient de la vertu divine qui opère par le verbe sacramentel, et comme ce serait détruire l'Incarnation que de séparer du Verbe la nature humaine, ainsi séparer la matière de la forme, désunir l'élément sensible et la vertu invisible qui le pénètre, ce serait anéantir le sacrement.

Mais ce qui est plus doux à notre piété de savoir et de méditer, c'est que les sacrements perpétuent l'Incarnation et appliquent la Rédemption, sans limite et sans fin.

Rappelons ici ce que nous avons écrit ailleurs (2). On entend parfois des âmes exprimer le désir, d'ailleurs bien

(1) Prolog., lib. IV, *Sent. ad Annibaldum.*
(2) *La causalité instrumentale en Théologie,* p. 149 ss.

légitime, de posséder une relique de Notre-Seigneur. Elles ont plus que cela dans les opérations sacramentelles. Jésus est là qui passe, et on peut encore le toucher ; ce sont plus que des franges de son manteau qu'il nous donne, ce sont des reliques de son cœur... Les Hébreux, après le passage de la mer Rouge, se trouvant sans eau dans le vaste désert, demandèrent un miracle à Moïse. Le thaumaturge prit sa verge, instrument de grandes merveilles, et frappa la pierre du rocher ; il en jaillit une source d'eau vive. *Petra autem erat Christus* (1). Cette pierre signifiait le Christ, et, en particulier, le Sacré-Cœur. Elle fut frappée sur le Calvaire, il s'en échappa un fleuve de vie. On a lu cette page émouvante de l'Évangile. Jésus vient de rendre le dernier soupir, sa tête s'est inclinée sur sa poitrine, son cœur ne bat plus, et cependant le Rédempteur nous aime encore... Le cœur est ouvert par la lance du soldat, afin d'épancher sur le monde ce sang et cette eau qui représentent nos sacrements. Saint Augustin remarque, à ce propos, que l'évangéliste saint Jean a été vigilant pour choisir le mot bien adapté, l'expression très heureuse. Il ne dit pas : le soldat *frappa* ou *blessa*, mais plutôt : *ouvrit son côté*, afin de signifier cette ouverture ou cette porte de vie, de laquelle ont coulé les sacrements de l'Église, sans lesquels on ne saurait entrer dans la vie qui est la vraie vie (2). C'est dire que nos rites et nos saints mystères tirent toute leur efficacité de la passion du Sauveur (3), la grâce qu'ils nous confèrent étant le fruit du Précieux Sang ; et partant les sacrements nous unissent à Jésus comme des reliques qui viennent des régions de son cœur les plus divines et plus aimantes.

(1) I Cor. x, 4.

(2) « Vigilanti verbo Evangelista usus est, ut non diceret : Latus ejus *percussit* aut *vulneravit*, sed : *Aperuit, ut illic quodammodo vitae ostium panderetur, unde sacramenta Ecclesiae manaverunt, sine quibus ad vitam quae vera vita est non intratur.* » S. Augustin, *Tract. 120 in Joan.*, n. 2 ; P. L., XXXV, 1593.

(3) Cf. S. Thom., III[a] P., q. 62, a. 5.

Le Crucifié du Golgotha est devenu l'immortel vivant des siècles. Ses sacrements ne sont pas des reliques inertes, ils sont comme sa vie, en quelque sorte, ses propres actions, qu'il renouvelle toujours et partout : *actiones vicariae Christi*, selon une expression célèbre en théologie. Les ministres et les sacrements sont les instruments sensibles, le Christ est celui qui parle, qui agit, qui consacre, qui absout, qui guérit. Voici un humble prêtre dans l'exercice de ses sublimes fonctions. Le monde, qui lui lance des injures et des sarcasmes, ne se doute pas que cet homme tient la clef du ciel et porte la vertu de l'infini. La majesté du temps et celle de l'éternité couvrent sa tête; il verse un peu d'eau, fait une onction, dit quelques paroles. Le sublime est là !... Ces actions, ces paroles sont saisies par une puissance invisible, Dieu s'empare de ce signe il en fait le véhicule de sa vertu, il le féconde, le remplit, le charge de vie surnaturelle, et, à l'instant où le rite saint touche le corps, la grâce touche l'âme, et l'âme touche Dieu.

Telle est la dignité du prêtre; voilà cette merveille des sacrements que l'intelligence humaine est incapable de comprendre et d'expliquer (1). Voilà les miséricordieuses inventions que Dieu renouvelle sans cesse, avec un incroyable prodigalité, en faveur de cette pauvre créature humaine, qu'il a aimée jusqu'à l'excès...

*
* *

3. *Par rapport à l'Église.* Les sacrements sont les éléments premiers, essentiels, sans lesquels n'existerait pas la société du surnaturel. Trois principes fondamentaux constituent le corps de l'Église : un *magistère visible* et la profession d'une même foi par tous les croyants; un *ministère visible* et la communion de tous les fidèles au

(1) *Catechism. Conc. Trid.*, P. II, n. xx.

même culte ; un *gouvernement visible* et l'obéissance de tous les sujets aux mêmes pasteurs (1).

Or, les sacrements ont ce triple rôle. Symboles expressifs de la croyance, marques évidentes qui distinguent les fidèles d'avec les incrédules, ils aident puissamment le magistère sacré et ils rentrent ainsi dans l'économie de la foi : on prouve efficacement que l'on professe les mêmes dogmes en s'approchant des mêmes sacrements (2). Ils constituent, à proprement parler, le ministère sacré, car nos moyens de sanctification, les principaux rites de notre religion, l'ensemble de notre culte, se ramènent aux diverses opérations sacramentelles. Ils contribuent aussi au gouvernement sacré, parce qu'ils sont comme les vaisseaux qui alimentent et fécondent les membres du même organisme, comme les liens visibles qui maintiennent les hommes dans la société visible du surnaturel et leur donnent d'être un seul corps entre eux et avec leurs pasteurs. Voilà pourquoi, au dire de saint Augustin, aucune religion, soit vraie soit fausse, ne saurait faire l'union de ses sujets sans le moyen de certains signes ou sacrements visibles (3) ; de même que, au témoignage de Léon XIII, les hommes ne peuvent communier entre eux que par des choses extérieures et sensibles, comme notre nature (4).

On comprendra dès lors les comparaisons dont se servent de pieux docteurs pour exalter nos sacrements. Ils sont, disent-ils, les fleuves de vie qui fécondent et réjouissent la cité de Dieu qui est l'Église et font d'elle un paradis de délices ; ils sont les arbres toujours verdoyants de ce paradis, desquels naissent en toutes saisons des fleurs

(1) Voir notre livre *Hors de l'Église point de salut*, II° P.

(2) Cf. *Catechism. Conc. Trident.*, P. II, n. XII, 4° et 5°.

(3) « In nullum nomen religionis seu verae seu falsae coagulari homines possunt, *nisi aliquo signaculorum vel sacramentorum visibilium consortio colligentur.* » *Cont. Faust.*, lib. XIX, c. XI ; P. L., XLII, 355.

(4) « Perspicuum est nihil inter homines communicari, nisi per externas res quae sensibus percipiantur, posse. » Encyclic. *Satis cognitum*, 29 juin 1896.

et des fruits ; ils sont les sept colonnes élevées par la Sagesse (1) et qui soutiennent l'édifice de la sainte Église ; ils sont les astres qui resplendissent au firmament surnaturel et tirent leur éclat de l'Eucharistie, comme les planètes reçoivent leur lumière du soleil (2).

*
* *

4. *Par rapport aux hommes.* Les sacrements sont un enseignement salutaire, qui nous apprend la science du surnaturel ; les canaux mystiques, qui nous font puiser aux sources du Sauveur ; les remèdes efficaces, qui ressuscitent, guérissent, réparent, restaurent ; enfin l'organe social qui assure la vie de relation dans l'Église du Christ.

Tout d'abord, ils nous instruisent. La doctrine, si magnifique et si divine qu'on la suppose, doit passer par les sens avant d'arriver à notre esprit, et le maître, même en s'adressant à des disciples très avancés, est forcé de recourir à des signes extérieurs qui sont le véhicule de la pensée et l'instrument de la science. Si les anges se communiquent la vérité par des illuminations purement intellectuelles (3), tout enseignement parmi les hommes requiert le commerce du sensible avec le spirituel.

Dès lors, l'instruction surnaturelle et la sanctification de l'humanité devront se faire par des rites corporels. Notre religion et notre culte ayant besoin d'un aliment extérieur, Jésus-Christ, qui est un sage maître, a voulu, par l'attrait des symboles sacramentels, faciliter notre connaissance des vérités invisibles et en même temps exciter notre piété sans la violenter, la soutenir sans la fatiguer. Il a ainsi adapté le surnaturel à notre manière naturelle de comprendre et d'agir : des signes sensibles, proposés par des

(1) Prov., IX, 1.

(2) Voir S. Laurent Justinien, *Lib. de Ligno vitae*, et Gonet, *Praef. de Sacramentis.*

(3) Cf. S. Thom., I[a] P., q. 106.

hommes, nous conduiront à l'intelligence des dogmes révélés, de même que des rites sensibles, instruments de la puissance infinie et administrés aussi par des hommes, porteront aux âmes la vie, la sainteté, la fécondité, la grâce (1).

Ainsi, l'ablution extérieure dans le baptême nous aide à saisir la purification profonde qui se fait dans les âmes par la grâce sacramentelle ; l'onction de l'huile sainte nous suggère l'idée de la force spirituelle que la confirmation donne aux soldats du Christ pour professer leur foi, et des secours que le sacrement des mourants apporte aux infirmes pour les soulager contre les faiblesses déposées en eux par le péché ; le symbolisme du pain et vin nous apprend comment la chair du Christ est nourriture et comment son sang est breuvage ; l'union des époux dans le mariage fait penser à l'union mystérieuse du Christ et de l'Église qui s'accomplit selon la grâce.

Il est un bienfait plus grand encore que nous procurent les sacrements, en nous mettant en contact avec la source du salut. L'Humanité du Christ est le grand réservoir auquel doivent puiser tous les rachetés pour avoir la vie. Tant que les hommes n'auront pas puisé à cette source, ils resteront assoiffés, haletants et obligés, malgré tout, de poursuivre leur marche ou, plutôt, leur course vers la mort ; pour les nations, comme pour les familles et les individus, il n'est de salut qu'en lui : « *Non est in alio aliquo salus* (2). » On y recourt sans cesse, et le vaste abîme demeure toujours plein.

Or cette abondance se déverse en nous par des canaux harmonieux, instruments de l'Humanité adorable, comme celle-ci est l'*organe* du Verbe (3). C'est le plan de la Providence que la passion du Sauveur nous soit appliquée

(1) S. Thom., III[a] P., q. 60.

(2) Act. IV, 12. — Lire, à ce sujet, l'encyclique de Pie X, du 12 mars 1904. *Act. Pii PP. X*, vol. I, p. 202.

(3) Sur la portée de cette expression, voir S. Jean Damascène, *De Fide Orthod.*, lib. III, c. XIX ; P. G., XCIV, 1079.

par les sacrements, qui contiennent réellement la vertu du Christ, comme l'Eucharistie contient réellement son corps et son sang (1) ; et voilà comment ils nous font puiser avec joie les eaux du salut aux sources mêmes du Sauveur (2).

Et par là encore ils deviennent les remèdes toujours efficaces, que Dieu tient constamment à notre disposition. Nous avons déjà observé que notre compatissant Médecin a voulu précisément élever à la dignité de remède surnaturel cette créature corporelle qui devient trop souvent une tentation permanente et une occasion de ruine pour les fragiles humains.

Tous les remèdes naturels supposent la vie, tous les progrès de l'art, toutes les inventions du génie consistent à utiliser, à diriger les ressources vitales qui restent encore dans le malade ; mais dans l'ordre surnaturel nous avons des remèdes qui ressuscitent et opèrent des réveils plus étonnants que la résurrection d'un mort : le baptême ressuscite du trépas qui est le péché originel ; la pénitence ressuscite du trépas qui est le péché actuel commis après le baptême.

Les autres sacrements aident en nous l'œuvre de la vie : la confirmation fortifie le chrétien nouveau-né ; l'Eucharistie le guérit de ses faiblesses en lui donnant une nourriture surabondante ; l'extrême-onction doit faire disparaître les restes du péché que la pénitence avait laissés en nous, soit à cause de nos négligences, soit à cause de notre ignorance et de nos distractions ; l'ordre doit maintenir la multitude dans l'harmonie et la préserver de la dissolution et des troubles intérieurs en assurant dans l'Église le sage gouvernement de la hiérarchie sacrée ; le mariage enfin est le remède contre la concupiscence personnelle des individus humains et il répare continuelle-

(1) Cf. S. Thom., Q. *dispp. De Verit.*, q. 27, a. 4.

(2) C'est dans ce sens que l'on peut adapter pieusement les paroles du prophète Isaïe, XII, 4 : « *Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.* »

ment dans la société les ravages apportés continuellement par la mort (1).

Dans notre nature physique, la vie nous échappe, pour ainsi dire, par toutes les issues, et, pour conserver la santé il nous faut maintenir au moins l'équilibre entre les pertes qui nous viennent de la fatigue ou des infirmités et les forces que nous recouvrons par la nourriture et les remèdes. De même, la vie spirituelle de l'âme peut être compromise de bien des manières, par la concupiscence, les tentations et les faiblesses quotidiennes qui sont les péchés véniels : si nous voulons que notre santé surnaturelle demeure prospère, vigoureuse, et refleurisse comme en un perpétuel printemps, il nous faut recourir le plus souvent possible aux remèdes, à la nourriture, au breuvage des sacrements.

Enfin, puisque l'homme est fait pour la vie de *relation*, il lui faut des facultés et des organes qui le mettent en rapport avec ses semblables. Dans l'Église les sacrements constituent ces organismes visibles sans lesquels, nous l'avons vu, ne saurait exister la société du surnaturel : ils sont les liens qui rapprochent et unissent les membres entre eux; ils sont les vaisseaux qui portent la vie jusqu'aux dernières extrémités du corps mystique, ils sont les signes et les moyens par lesquels les fidèles se connaissent, s'aiment et communient dans la triple unité dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire du magistère, du ministère et du gouvernement ecclésiastique. C'est indiquer clairement que le rôle de nos sacrements est essentiellement *social*, de même que tous les offices de la sainte hiérarchie sont comme les jointures visibles par lesquelles les membres de l'Église s'ajustent, s'unissent, s'emboîtent, pour ainsi dire, les uns dans les autres, et comme les ligaments qui les resserrent (2).

Il est donc souverainement utile, pour notre avance-

(1) Cf. S. Thom., III[a] P., q. 65, a. 1.
(2) Cf. Maunoury, *Comment. sur l'Épître aux Éphésiens*, IV, 16.

ment dans la vie spirituelle, de comprendre et d'apprécier cette portée des sacrements dans l'économie du surnaturel, afin de remercier Dieu, dont ils sont l'invention miséricordieuse ; nous unir davantage à Jésus-Christ, dont ils sont les reliques et les opérations ; vivre plus complètement de la vie de l'Église, dont ils sont les éléments constitutifs ; et profiter davantage, pour notre instruction et notre guérison spirituelle, de ces instruments du salut qui nous mettent en relation avec nos frères et nous font puiser la vie aux sources du Sauveur.

(*A suivre.*)

Fr. Édouard Hugon, O. P.,
Rome, Collège Angélique.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Saint Éphrem, Docteur de l'Église

(Fête le 18 juin)

Le 5 octobre 1920, S. S. Benoît XV proclamait docteur de l'Église universelle saint Éphrem le Syrien, diacre de l'Église d'Edesse. Les communautés des rites syriaque, chaldéen et maronite ont accueilli avec des transports d'allégresse la bulle du Souverain Pontife décernant ce nouvel honneur au Père le plus illustre de l'Église syrienne et à celui qui en fut toujours considéré comme la gloire la plus pure. La chrétienté, tout entière, s'est associée à leur joie, et à juste titre; car saint Éphrem fut un défenseur acharné de l'orthodoxie, et il appartient, par son enseignement théologique et ascétique, à toute l'Église du Christ. Son nom méritait d'être placé dans le calendrier romain à côté de ceux des grands docteurs cappadociens, saint Basile et saint Grégoire de Nysse, auxquels il a été si souvent mêlé durant le cours de l'histoire. Mais saint Éphrem est moins connu que ces derniers, de nos populations occidentales, et c'est ce qui nous a engagé à présenter cette belle figure aux lecteurs de la *Vie Spirituelle*.

Nous sommes assez mal renseignés sur la vie de saint Éphrem. Il semble que la divine Providence ait voulu favoriser les désirs de ce grand moine qui aima toujours la solitude et se complut dans une vie humble et cachée. Nous possédons cependant plusieurs biographies du Saint, dont une au moins écrite peu de temps après sa mort. Mais, outre que ces biographies sont incomplètes et racontent généralement des faits décousus, sans aucun souci de l'ordre chronologique, elles ont été encore fortement retouchées à travers les âges. On y a inséré un grand

nombre d'anecdotes plus ou moins fabuleuses, et il est difficile aujourd'hui d'y démêler ce qui appartient à l'histoire et ce qui relève de la légende.

D'après l'ensemble de ces documents syriaques, saint Éphrem naquit à Nisibe de parents païens, dans les premières années du IV[e] siècle. Son père aurait été prêtre de l'idole Abnil ou Abizal vénérée dans cette ville. Quoique de bonne heure la foi chrétienne se fût implantée en Mésopotamie, beaucoup de ces populations syriennes, notamment dans le voisinage de la Perse, restèrent encore pendant longtemps fidèles à leurs vieilles divinités. Saint Éphrem n'eut-il pas à lutter contre le paganisme jusque dans la ville d'Édesse, la cité d'Abgar, si réputée pour son attachement à la vraie foi? En somme, la religion du Christ ne triompha définitivement dans ces contrées qu'en devenant la religion officielle de l'Empire. Et ce fut, hélas! pour être déchirée presque aussitôt par les erreurs christologiques, en particulier par le nestorianisme et le monophysisme, qui désolent encore aujourd'hui cette malheureuse Église d'Orient.

Chassé de la maison paternelle à cause de son penchant pour la foi chrétienne, Éphrem se retira auprès de l'évêque de Nisibe, Jacques, qui semble avoir joué un grand rôle dans la formation religieuse et peut-être aussi intellectuelle du Bienheureux. Il reçut le baptême à l'âge de dix-huit ans et se retira ensuite à Édesse, où, pour gagner sa vie, il fut employé pendant quelque temps aux bains publics. Sur l'invitation d'un moine qui avait été frappé de l'intelligence et de la vertu du jeune homme, il se retira dans la solitude et commença à mener une vie toute de prière, de pénitences et d'étude.

Une autre tradition basée principalement sur un écrit dont l'authenticité a été souvent mise en doute, « La confession de saint Éphrem », fait naître le Saint de parents appartenant à une condition humble mais chrétiens. Ceux-ci auraient même souffert pour le Christ, et il y aurait eu des martyrs dans la famille. Saint Grégoire de Nysse, dans son panégyrique de saint Éphrem, ne mentionne pas ces détails, mais il pourrait y faire allusion quand il donne à supposer à ses auditeurs que le Saint aurait pu « se glorifier de la renommée de ses ancêtres ». Il dit, en outre, expressément « que saint Éphrem fut élevé dès son enfance dans la méditation de la sainte Écriture et continua, avec l'âge, à s'abreuver à cette source inaltérable de

grâces... Comme Samuel, il fut consacré à Dieu dès le berceau, et écouta sa voix » (1).

Quoi qu'il en soit, qu'Éphrem ait sucé la foi, pour ainsi dire, avec le lait maternel, ou qu'il l'ait embrassée sous l'inspiration de la grâce, il est certain qu'il la connut et l'aima de bonne heure et que, jeune encore, il renonça au monde afin de servir Dieu plus étroitement.

Mais ici, de nouveau, on ignore à peu près tout de sa vie monastique. Les biographes n'en rapportent guère que des anecdotes difficiles à contrôler. Il faut renoncer à la légende d'après laquelle le saint serait allé passer huit années en Égypte. Plus vraisemblable est sa visite à saint Basile, bien que tout le monde ne l'admette pas et que son élévation au diaconat par l'évêque de Césarée soit surtout fort problématique. On ne peut douter que saint Éphrem n'ait été diacre, et très vraisemblablement attaché à l'Église d'Édesse, mais la date de son ordination nous est inconnue, comme aussi le nom de l'évêque qui lui conféra cette dignité.

Patriote ardent, non moins que chrétien convaincu et animé d'une grande charité, en maintes circonstances, Éphrem quitta momentanément le désert pour venir au secours de ses concitoyens menacés par l'ennemi, en proie à la famine ou travaillés par l'erreur. On attribuait à ses prières et à ses miracles la délivrance de Nisibe assiégée par Sapor en 338. Lorsque cette ville tomba définitivement entre les mains des Perses (363), le Saint, ne voulant pas vivre sous la domination païenne, se réfugia à Édesse, où il passa le reste de ses jours. Il y professa à l'école dite des Perses, parce qu'elle était dirigée et fréquentée par des Syriens orientaux venus de l'empire persan, et publia dans cette localité le plus grand nombre de ses ouvrages. C'est principalement à Édesse, durant les dix dernières années de sa vie, que s'est exercée l'activité intellectuelle de saint Éphrem et que son action religieuse a été le plus intense. Il mourut dans la capitale de l'Osrohène le 9 juin 373.

Saint Éphrem a joui, de son temps et après sa mort, d'une grande réputation de science et de sainteté justement méritée.

Son nom, au témoignage de saint Grégoire de Nysse, « se trouvait sur les lèvres de tous les chrétiens... et l'éclat de sa vie

(1) Cf. Migne, *Patrologie grecque*, t. XLVI, col. 824 s. — Toutes nos citations de saint Grégoire de Nysse se réfèrent à cet *Encomion*.

et de sa doctrine illuminait l'univers entier... ; il n'y avait à l'ignorer que ceux qui ne connaissaient pas le grand flambeau de l'Église, saint Basile ». L'orateur l'appelle « l'Euphrate de l'Église », dont les eaux arrosant la multitude des fidèles leur font produire au centuple des œuvres de foi. « C'est la vigne fertile du Seigneur chargée, en guise de douces grappes, de fruits de doctrine qui font les délices des enfants de l'Église et les rassasient de l'amour divin. Éphrem est le bon et fidèle économe de la grâce, distribuant à ses compagnons, comme il leur convient, l'enseignement de la vertu, et administrant, à la perfection, la maison de son maître. » A deux reprises, saint Grégoire de Nysse lui donne le titre de « Docteur de l'univers ».

Saint Jérôme nous dit avoir lu, traduit en grec, l'ouvrage de saint Éphrem sur l'Esprit-Saint, et avoir admiré jusque dans la traduction ce génie pénétrant et sublime. Il ajoute que de son temps Éphrem était si célèbre que dans certaines églises on lisait ses écrits après la lecture de l'Écriture Sainte (1). Théodoret, Sozomène, Socrate et d'autres encore ont célébré à l'envi ses louanges.

La vie de ce Père illustre a été des plus fécondes. Il expliqua et commenta toute la Bible. La plupart de ses commentaires sont malheureusement perdus ; quelques-uns nous sont parvenus seulement dans les traductions grecques et arméniennes, parfois sous une forme assez différente de leur forme primitive. Son interprétation est surtout littérale et vise à l'édification. Il puise dans l'Écriture Sainte les principaux arguments contre ses adversaires, dédaignant un peu la spéculation dogmatique, dont on abusait souvent autour de lui et qui avait donné naissance à de si nombreuses erreurs.

Les ouvrages de saint Éphrem sont en grande majorité des ouvrages poétiques qu'on peut distribuer en deux groupes principaux : les homélies en vers, « *discours mesurés* », et ce qu'on est convenu d'appeler des hymnes, mais que les Syriens désignaient plus justement sous le nom de « *madrâché* » ou instructions. Ces poésies chantées avaient pour but principal, en effet, l'enseignement de la doctrine chrétienne. Les hymnes contre les gnostiques, c'est-à-dire contre Marcion, Bardesane et Manès, les hymnes contre les hérétiques et contre les sceptiques

(1) De Script. eccl., c. 115.

ou « investigateurs », ariens, anoméens, etc., la collection d'hymnes intitulée « de la Virginité », les hymnes composées pour les fêtes de l'année, et d'autres encore, sont comme autant de petits traités théologiques destinés à combattre l'erreur ou à exposer telle ou telle vérité de notre foi.

Les Syriens avaient une véritable passion pour les poésies chantées. Bardesane, et plus encore son fils Hermonius, avaient exploité ce goût en composant des hymnes dans lesquelles ils distillaient le poison de leur doctrine et qu'ils faisaient chanter ensuite au peuple. Saint Éphrem entreprit de combattre l'erreur par les mêmes armes. Il cultiva à son tour ce genre d'enseignement, et il y réussit si bien qu'il dépassa tous ses devanciers et ne fut jamais égalé dans la suite. M. Lamy a compté jusqu'à soixante-six variétés d'hymnes dans les poésies de saint Éphrem.

« Lorsque saint Éphrem, rapporte son biographe, vit le goût des habitants d'Édesse pour les chants, il institua la contre-partie des jeux et des danses des jeunes gens. Il établit des chœurs de religieuses auxquelles il fit apprendre des hymnes divisées en strophes avec des refrains. Il mit dans ces hymnes des pensées délicates et des instructions spirituelles sur la Nativité, sur le baptême, le jeûne et les actes du Christ, sur la Passion, la Résurrection et l'Ascension, ainsi que sur les confesseurs, la pénitence et les défunts. Les vierges se réunissaient le dimanche, aux grandes fêtes et aux commémoraisons des martyrs; et lui, comme un père, se tenait au milieu d'elles, les accompagnant de la harpe. Il les divisa en chœurs pour les chants alternants et leur enseigna les différents airs musicaux, de sorte que toute la ville se réunit autour de lui et que les adversaires furent couverts de honte et disparurent (1). »

Ces talents de poète et de musicien religieux ont valu à saint Éphrem le surnom de « Lyre de l'Esprit-Saint ». Certaines de ses pièces nous paraîtraient aujourd'hui un peu longues et fades ; mais il ne faut pas oublier que ces longueurs et ces répétitions de la même pensée, qui nous choquent, constituaient pour les compatriotes et les contemporains du Saint une beauté poétique. Ce qui fait abstraction de tous les temps, dans les œuvres de saint Éphrem, et mérite d'être loué par tout le monde sans exception, c'est sa foi à toute épreuve, son

(1) Traduction de Rubens Duval, *Littérature syriaque*, 2e éd., p. 21.

attachement inébranlable à l'Église, sa piété sincère, sa grande charité et son humilité.

« On ne trouve pas d'homme plus riche, a-t-il dit, que celui qui possède la foi. — La foi est une pierre précieuse qui ne se travaille pas; la vérité est comme le diamant qui ne cède pas sous le sceau; tandis que les cachets en cire fondue sont l'image de l'erreur. — La foi vaut mieux pour toi qu'un navire au milieu de l'océan; les rames font avancer le navire, mais les tempêtes le font sombrer; ta foi ne sombrera jamais si ta volonté ne le veut pas. »

Par des comparaisons choisies, à la portée de ses auditeurs, il cherche à leur expliquer et à leur inculquer les mystères les plus ardus de notre foi. Il les invite à « regarder le soleil dont le globe est l'image du Père dans son essence. Les rayons du soleil, sans se détacher de lui, s'inclinent jusqu'à nous; ainsi le Fils est venu à nous du sein du Père sans s'éloigner du Père. Le soleil possède par nature la chaleur à laquelle on ne donne ni le nom de soleil ni le nom de rayon. Ainsi l'Esprit-Saint qui procède du Père... Le globe solaire, la chaleur et les rayons sont appelés tous les trois d'un seul nom : soleil; et l'un n'a jamais précédé l'autre. Pareillement en Dieu, il n'y a point eu de commencement pour le Père dans sa paternité, ni pour le Fils dans sa filiation, ni pour l'Esprit-Saint dans sa procession. — Nous voyons encore dans le feu une image de la Trinité. La flamme, c'est comme la paternité du Père; l'éclat, c'est comme la filiation du Fils; la chaleur, c'est comme la procession de l'Esprit-Saint (1) ».

Son témoignage en faveur de la primauté de saint Pierre est des plus explicites : « Bienheureux es-tu, Simon Pierre, qui possèdes les clefs forgées par l'Esprit-Saint. Grande et ineffable est la parole qui lie et délie au Ciel et sur la terre... Bienheureux, toi qui es comme la tête et la langue du corps de tes frères, de ce corps formé des disciples et des fils de ton maître (2). » Et ailleurs : « Salut, Pierre, la porte des pécheurs, la voix de ceux qui prêchent, l'œil des Apôtres, le gardien du ciel, le premier-né de ceux qui détiennent les clefs. »

La piété d'Éphrem, comme sa foi, a été célébrée par saint Grégoire de Nysse, qui ne tarit pas d'éloges non plus sur son

(1) Mgr Rahmani, *Studia Syriaca*, c. IV.
(2) Assemani, *Bibliotheca Orientalis*, I, p. 95.

humilité et sa charité. Ses prières et ses discours étaient accompagnés de larmes abondantes dont l'empire sur les âmes était irrésistible. Il n'y avait pas de cœur si endurci qui ne fût touché et amené à pleurer ses fautes. Sa dévotion envers Marie est également bien connue; c'est un des premiers Pères dont on peut invoquer le témoignage en faveur de l'Immaculée Conception. « Toi, Seigneur, dit-il dans une de ses hymnes, Toi, Seigneur, et ta Mère êtes les seuls parfaitement beaux sous tous les aspects. En toi, Seigneur, il n'y a point de tache, et dans ta Mère il n'existe aucune souillure. » — « Cette lyre de l'Esprit-Saint, dit Benoît XV, ne rend jamais de sons plus harmonieux que dans les chants consacrés à la gloire de Marie, qu'elle célèbre sa virginité incomparable, sa maternité divine ou sa toute miséricordieuse protection envers les hommes (1). »

D'une nature ardente, il avait réussi, à force d'énergie et de mortifications, à dominer son caractère et à maîtriser son corps de telle sorte qu'il était devenu un modèle de douceur. Sa vivacité première reparaissait néanmoins dès qu'il s'agissait de combattre l'erreur. Autant il était doux et affable dans le cours ordinaire de la vie, autant il devenait intransigeant, acerbe même, quand la foi catholique était en jeu.

Le souvenir du jugement dernier semble avoir hanté particulièrement son esprit. On trouve au fond de sa doctrine spirituelle cette double pensée que Dieu est présent partout et que nous devrons lui rendre compte un jour de toutes nos actions (2). Plusieurs de ses poésies sont consacrées à décrire ce jour terrible où « le ciel, la terre et les mers seront embra-

(1) *Acta Apost. Sed.*, 1920, p. 467.

(2) On pourrait rappeler à ce propos une anecdote racontée par ses biographes. — Un jour, une femme de mauvaise vie l'ayant provoqué au mal, le Saint, feignant d'accéder à ses désirs, l'invita à le suivre sur une place publique remplie de monde. « Comment! lui dit la courtisane, devant tout le monde! tu ne rougirais pas? » — « Et toi, repartit Éphrem, tu n'as pas honte et tu ne crains pas de commettre le mal devant Dieu, qui, non seulement voit nos actes extérieurs mais encore nos pensées les plus secrètes, et qui, un jour, viendra nous juger et rendre à chacun selon ses œuvres. » — Et il parla sur ce sujet avec tant d'éloquence et de conviction que la malheureuse, fondant en larmes, tomba à ses pieds et promit de mener désormais une vie chrétienne.

sés comme de la paille par une étincelle sortie du feu de la divinité ». Chaque pécheur recevra une punition en rapport avec la nature de ses fautes. « Celui qui n'a point partagé son pain avec l'affamé et n'a pas délivré l'opprimé poussera des cris dans l'affliction, et il n'y aura personne pour lui répondre et le délivrer. — Celui qui a semé la colère et éloigné de lui l'amour, haïssant son prochain, sera livré à l'ange de la colère, et la colère sera son supplice. — Celui qui a vécu dans les délices et l'orgueil de la richesse et n'a point ouvert sa porte à l'indigent demandera une goutte d'eau du milieu des flammes et il n'y aura personne pour la lui donner... »

A côté de ces descriptions parfois saisissantes, destinées à impressionner les âmes et à les convertir, on rencontre aussi de ces « pensées délicates » signalées tout à l'heure par le biographe du Saint. Telles, par exemple, les pensées développées dans ces strophes d'un chant funèbre sur la mort des petits enfants : « Gloire à Toi notre Dieu, de la bouche des enfants et des tout petits qui, comme des agneaux sans tache, sont élevés dans la demeure royale du paradis. — Ils paissent au milieu des arbres, ainsi qu'a dit l'Esprit-Saint, et Gabriel, le prince des anges, a été créé pasteur de leurs troupeaux. — Ils occupent un rang plus beau et plus élevé que les vierges et les saints ; ils sont les fils de Dieu et les nourrissons de l'Esprit-Saint... »

Sentant la mort approcher, Éphrem voulut laisser aux siens un testament. Il l'écrivit en vers. C'est une sorte de cantique qui achève de nous dépeindre le caractère de l'auteur et met particulièrement en relief ses grandes vertus de foi, d'espérance et de charité, son zèle et sa profonde humilité. Nous terminerons en citant quelques extraits de ce petit poème (1) :

« Moi, Éphrem, je meurs et j'écris un testament pour laisser à chacun un souvenir de ce qui m'appartient... Hélas! mon

(1) On a beaucoup écrit pour et contre l'authenticité de ce testament. Il est certain qu'il renferme de nombreuses interpolations, comme beaucoup d'autres ouvrages de saint Éphrem ; néanmoins, le fond paraît bien authentique. Rubens Duval en a donné une édition critique, avec traduction, notes et petit commentaire, publiée dans le *Journal Asiatique* (1901, p. 234 ss.). Nous citons d'après la traduction de cet auteur. Tous les extraits sont empruntés aux passages considérés comme primitifs.

temps est achevé et la durée de mes années est terminée... L'huile a manqué dans la lampe; mes jours et mes heures se sont enfuis. Le mercenaire a fini son année, et l'étranger a accompli son temps... Je gémis, personne ne m'écoute! Je supplie, personne ne me délivre! Malheur à toi, Éphrem, à cause du jugement, quand tu paraîtras devant le tribunal du Fils!...

« O Jésus, juge, toi-même, Éphrem, et n'abandonne pas à un autre son jugement. Car celui que Dieu jugera, verra la miséricorde au tribunal.

«... De mes jours, je n'ai injurié personne, et n'ai eu de querelle avec quelqu'un depuis que j'existe. Avec les renégats, il est vrai, j'ai discuté à toute heure dans les assemblées, car vous savez que si le chien voit entrer le loup dans la bergerie sans sortir et aboyer contre lui, le maître du troupeau le frappe.

« Le sage ne hait personne, si ce n'est le sot. Le sot, de son côté, n'aime personne, si ce n'est le sot son semblable.

« J'en jure par Celui qui est descendu du mont Sinaï et qui a parlé sur le rocher... Par Celui qui a été vendu par Judas et qui a été flagellé dans Jérusalem, par la puissance de Celui qui a été souffleté et par la Majesté qui a reçu des crachats... Je n'ai pas douté de l'Église ni de la puissance divine. Si, dans mon esprit, j'ai magnifié le Père plus que le Fils, qu'il ne me soit pas fait miséricorde! Si j'ai abaissé le Saint-Esprit au-dessous de Dieu, que mes yeux soient aveuglés! Si ma foi n'était pas conforme à mes paroles, que j'aille aux ténèbres extérieures!...

« Je jure par votre vie, mes disciples, et par la vie d'Éphrem lui-même, qu'Éphrem n'eut ni bourse, ni bâton ni besace.

« Venez, mes frères, me saluer et me dire adieu, car je m'en vais. Je vous conjure, mes amis, de vous souvenir de moi dans vos prières et vos oraisons, car mes jours et mes heures sont achevés. Je vous conjure, mes disciples, par des serments indissolubles, de ne pas traiter mes paroles de trompeuses et de ne pas rejeter mes préceptes. Que celui qui me déposera sous l'autel, ne voie pas l'Autel céleste! Car il ne sied pas qu'une odeur impure soit répandue dans un lieu saint. Que celui qui me placera dans un temple ne voie pas le Temple royal!... Ne me mettez pas avec les confesseurs, car je suis un pécheur et un pauvre...

« ... Inhumez-moi comme un homme vil, car j'ai tristement usé mes jours. Pourquoi me glorifier, ô hommes, moi qui rougirai de honte devant Notre-Seigneur? Et pourquoi me proclamer bienheureux, moi dont les œuvres seront mises à nu? Si l'on vous montrait mes fautes, tous vous me cracheriez à la face. Si l'odeur du pécheur frappait celui qui s'en approche, vous tous, vous fuiriez devant l'odeur fétide d'Éphrem. Que celui qui m'envelopperait de soie, s'en aille aux ténèbres extérieures! Que celui qui m'envelopperait de pourpre, soit jeté dans la Géhenne embrasée! Ensevelissez-moi dans ma tunique et mon manteau... Je suis un pécheur, comme je l'ai dit; que personne ne me proclame bienheureux...

« Levez-vous, Edesséniens, mes frères, mes maîtres, mes fils et mes pères. Apportez ce que vous avez fait vœu de mettre auprès de votre frère. Apportez et placez devant moi, mes frères, l'offrande de vos vœux ; afin que, pendant que j'ai encore une lueur d'esprit, j'en fixe moi-même le prix. Les objets de valeur seront vendus, et on achètera, à la place, des serviteurs. On fera des distributions aux pauvres, aux indigents et aux nécessiteux...

« Que celui qui retiendra l'objet de son vœu, meure de la mort d'Ananias... Que celui qui portera un cierge devant moi, soit brûlé par le feu de ce cierge. A quoi bon le feu pour celui qui a le feu en lui-même ?...

« Quand je me souviens de mes actes, mes genoux tremblent et mes dents grincent. Quand je me rappelle ce que j'ai fait, le frisson me saisit. Car je n'ai fait absolument rien de bon pendant ma vie. Aucune bonne œuvre n'a été faite par moi dès le jour que mes parents m'ont enfanté. Ne mettez pas avec moi des parfums, les honneurs ne me conviennent pas... Brûlez l'encens dans le sanctuaire ; moi, accompagnez-moi de vos prières. Offrez à Dieu les parfums, et pour moi chantez des psaumes...

« Au riche sied le luxe, et au pauvre le fumier. A la race royale appartient le gouvernement, et au vilain la servitude.

« Ne me déposez point dans vos tombeaux; vos ornements ne me seraient d'aucune utilité. J'ai promis à mon Dieu de me faire inhumer avec les étrangers. Je suis un étranger comme eux ; placez-moi avec eux, mes frères. Tout oiseau aime son espèce, et l'homme s'attache à son semblable. Placez-moi dans le cimetière où reposent les contrits de cœur, afin que le Fils

de Dieu, lors de sa visite, répande sa rosée et me ressuscite avec eux. Vois, Seigneur, comme je t'implore, que ta miséricorde se répande sur moi! Je t'en supplie, Fils du Miséricordieux, ne me traite pas selon mes fautes. Si tu retiens les péchés, qui pourra affronter ta présence? Si tu es un juge, personne ne sera innocent lors du jugement... Mais je ne désespère pas... A quoi servirais-tu, ô Fils du Miséricordieux, si je vais à l'enfer de feu? Fais grâce selon ton habitude, car ta bonté est bien connue. Si tu prononçais la sentence, comme l'a déclaré ta justice, pas un sur mille serait juste, ni deux sur dix mille...

« Je ne te demande pas, ô Fils du Dieu bon, de mettre sur le même rang les bons et les méchants; mais j'invoque ta miséricorde pour moi, mes pareils et mes semblables... Si tu ne fais miséricorde, personne ne verra le royaume des cieux. Car il n'y en a qu'un d'innocent parmi tous ceux qui ont revêtu un corps...

« Le pécheur s'imagine que tout le monde est comme lui, et l'aveugle croit que les autres lui ressemblent.

« Venez, mes frères, m'étendre, car il est décidé que je ne demeurerai pas. Donnez-moi, comme viatique, des prières, des psaumes et des sacrifices. Quand le trentième jour sera accompli, faites mémoire de moi, mes frères, car les morts reçoivent du secours des sacrifices qu'offrent les vivants...

« Le calice est entre les mains du Seigneur, il est rempli de vin et de lie. Les renégats ont bu et se sont enivrés; ils se sont séparés et retournés contre Jésus. Le chien enragé, s'il le peut, mord même son maître; ainsi les hérétiques aboient et blasphèment contre leur maître. Gloire à Celui qui est trop au-dessus d'eux pour qu'ils puissent parvenir à sa hauteur!... Que celui qui doute de Dieu, erre sur la terre comme Caïn! Que celui qui abaisse le Fils au-dessous du Père, descende vivant dans la terre! Que celui qui blasphème contre le Saint-Esprit, n'obtienne pas le pardon! Que celui qui doute de l'Église, soit couvert de lèpre comme Giézi! (1) Que celui qu s'écarte de ma foi, reçoive la corde de Judas!...

« Une seule chose me donne de l'espoir et du courage devant Dieu, c'est que je n'ai jamais injurié le Seigneur, et le blasphème n'est pas sorti de ma bouche. Seigneur, j'ai haï tes ennemis et je n'ai pas aimé tes adversaires (2). Inscrivez mes

(1) II Rois, v, 27.
(2) Ps. CXXXVIII, 21.

paroles sur vos cœurs et souvenez-vous de moi. Car, après moi, les méchants se rendront auprès de vous. Ils sont vêtus de peaux d'agneau et, à l'intérieur, ce sont des loups dévorants. Douces sont les paroles de leurs bouches, mais amer est le désir de leurs cœurs... Ne t'assieds pas avec les hérétiques et ne t'associe pas aux renégats. Mieux vaut habiter avec un démon qu'avec un renégat... Mieux vaut prêcher les démons que de vouloir convaincre les fils de l'erreur...

« Si le platane poussait sur le roc, le renégat pourrait être converti. Si le corbeau pouvait blanchir, le méchant deviendrait un juste.

« Écoutez mes préceptes, ô mes disciples, et souvenez-vous de mes paroles ; ne déviez pas de ma foi et ne vous écartez pas de mes leçons. Quand vous verrez l'émeute et les troubles surgir dans la création, veillez à la vérité que vous possédez et demeurez fermes dans votre foi... Demeurez en paix, mes amis, et priez pour moi, mes connaissances... On ne pleure pas les gens de bien, car ils entrent au tombeau pour recevoir la vie, mais sur moi, mes pareils et mes semblables, répandez vos larmes, mes frères, parce que nous avons dissipé dans l'inutilité nos jours et nos moments. Que la terre demeure en repos et que ses fils soient dans la joie ! Que la paix soit dans les Églises et que la persécution des méchants cesse ! Puissent les méchants devenir des justes et se convertir de leurs péchés !

« Salut, ô guide, qui conduis l'âme hors du corps et les divise l'un de l'autre pour qu'ils habitent séparément jusqu'à la résurrection ! »

Jérusalem.

Fr. M.-R. Savignac, O. P.

La Menette des Prêtres :
Catherine Jarrige
(1754-1836)

La vie semblait bien calme, en Auvergne, à la fin du XVIII[e] siècle. La population, peu dense, était pauvre, appliquée aux durs labeurs agricoles que récompensait mal un sol ingrat et qu'entravaient d'interminables hivers. Les années se succédaient, non pas tristes, mais sérieuses et certainement monotones. Les enfants vivaient comme avaient vécu les parents : tout semblait présager la continuation indéfinie d'une existence semblable. Si l'imprévu n'entrait guère dans le calcul des probabilités, chacun pourtant était à peu près assuré de ne manquer de rien de ce qu'il pouvait légitimement espérer du lendemain.

Cependant, ce bouleversement terrible qui s'appela la grande Révolution était proche. Déjà, autour du roi, de sourds grondements auraient pu et dû être entendus comme de salutaires avertissements, s'il n'était toujours vrai qu'il n'y a pas de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. L'impulsion fatale, partie de Paris, se communiqua à toute la France avec la rapidité des incendies de forêts. Aucun recoin caché dans les replis des Cévennes, aucune étendue déserte balayée par la bise glacée du Plateau Central, n'en fut à l'abri. Avec une soudaineté terrifiante, la démagogie, la haine des classes, l'impiété, la cruauté envahirent les populations rurales demeurées jusque-là étrangères à la corruption répandue dans les centres par les sophismes des encyclopédistes. C'est ce déchaînement subit, avec ses conséquences, que nous allons constater dans une très petite ville du Cantal appelée Mauriac. Nous verrons aussi de quel humble instrument la Providence se servit pour

réduire à néant, dans cette province, les efforts de ceux qui auraient voulu effacer le nom de Dieu de dessus la terre.

La religion avait, dans toute l'Auvergne, des racines profondes. Un clergé nombreux, zélé et dévoué, dirigeait des paroisses où la vie chrétienne était conçue comme un ensemble de devoirs et de sacrifices en face desquels aucun marchandage n'est admissible. Peut-être ne se trouvait-il guère, dans ce milieu un peu fruste, d'âmes de haute envolée mystique ; mais la proportion était forte de celles qui, pour plaire au bon Dieu, allaient aussi loin que possible au-delà de ses commandements. Le cadre accepté de ces existences, c'était les Tiers-Ordres de Saint-François et de Saint-Dominique. Bien rares étaient les femmes pieuses n'appartenant ni à l'un ni à l'autre. Les tertiaires dominicaines étaient nombreuses, ferventes, fortement unies, très attachées à l'esprit de l'Ordre, chose d'autant plus remarquable que, les Pères possédant peu de couvents dans la région, les rapports avec eux étaient rares. Le Tiers-Ordre dominicain était donc devenu une institution paroissiale sous la direction du clergé séculier, et, pour ce clergé, un admirable auxiliaire.

Il se recrutait parmi les filles du peuple, de braves filles bien humbles, dont beaucoup ne savaient pas lire, mais qui, par leur profession, renonçaient publiquement au monde pour se consacrer, dans la mesure de la liberté de chacune, à toutes les œuvres d'apostolat. Sans porter l'habit de l'Ordre, elles adoptaient un costume demi-laïque, demi-religieux, qui les désignait à tous. Elles se réunissaient tous les jours pour réciter l'office et pratiquaient les points les plus austères de la règle. Elles avaient ordinairement, dans les églises, une chapelle qui leur était réservée et dont les meubles et les vases sacrés étaient leur propriété. Parfois elles paraissaient aux cérémonies publiques, surtout aux processions de la Fête-Dieu, revêtues des livrées dominicaines. Elles avaient dans les cimetières une sépulture commune ; on les ensevelissait toujours dans leur habit religieux.

En toutes choses, elles étaient les dociles instruments du clergé paroissial. A elles de parer les autels, de raccommoder les ornements de la sacristie, d'en laver le linge, d'enseigner le catéchisme aux enfants, tâche ardue quand ni la maîtresse ni les élèves ne savaient lire. A elles de préparer les mourants à la réception des derniers sacrements ; à elles d'ensevelir les

morts et d'accompagner au cimetière ceux qui n'avaient point de famille. Les gens riches faisaient passer par elles les aumônes qu'ils voulaient répandre, car personne n'avait mieux qu'elles l'intelligence des besoins du pauvre. Elles pénétraient partout où il y avait du bien à faire. La plupart gagnaient leur pain quotidien en faisant de la dentelle aux fuseaux, groupant autour d'elles de jeunes apprenties qu'elles formaient à la vertu en même temps qu'au travail et parmi lesquelles se recrutait en partie une nouvelle génération de tertiaires. Ces saintes filles étaient connues sous le nom de *Menettes* ou de *Béates* (1), et c'est de l'une d'elles que nous voulons entretenir nos lecteurs. Elle s'appelait Catherine Jarrige et reçut du peuple, par suite de l'œuvre spéciale à laquelle elle se voua, un étrange et glorieux surnom : la Menette des prêtres (2).

Elle naquit le 4 octobre 1754 au hameau de Doumis, commune de Chalvignac, sur les hauteurs de la vallée d'Auze, à deux heures de Mauriac. Elle était la dernière de sept enfants. Ses parents, Pierre Jarrige et Marie Célarier, étaient d'honnêtes fermiers, gagnant péniblement leur vie. C'est dans ce milieu, des plus rustiques assurément, que Catinon passa sa première enfance, gardant les « ouailles » sur les collines de Doumis en compagnie des autres enfants de son âge, comme elle pauvrement vêtus (3). Elle était d'humeur vive, aventureuse et même querelleuse; en vain portait-elle aux champs une quenouille à filer ou un bas à tricoter, quenouille et tricot en restaient indéfiniment au même point pendant que la gamine courait de ci, de là, inventant sans cesse de nouveaux tours à jouer. Quand elle eut neuf ans, son père se décida à quitter sa ferme et à entrer, en qualité de domestique, chez un autre fermier;

(1) *Menette* semble une corruption de *moinesse*. C'était le terme usité en Auvergne. En Vivarais, on disait plutôt *béate*, expression que l'on trouve encore dans certaines parties de l'Espagne et sous la plume de sainte Thérèse. La persistance marquée du type de la tertiaire dominicaine dans la région du Plateau Central, malgré la rareté des couvents de l'Ordre, semble un fruit des prédications de saint Vincent Ferrier ; l'influence du grand missionnaire populaire du XIV^e^ siècle fut prodigieuse en Auvergne, en Limousin, dans le Rouergue.

(2) Cf. Serres (J.-B.), *Catherine Jarrige, dite Catinon Menette*, 4^e^ édit. Rome, s. d.

(3) *Catinon* et *Catinou*, formes populaires du nom de Catherine.

ses enfants aînés se louèrent comme lui et même la petite Catinon se vit forcée de se placer, puisqu'il n'existait plus pour elle de foyer paternel.

Voici comment, dans sa vieillesse, elle racontait ses prouesses de ce temps-là :

« Quand j'étais jeune, j'étais bien méchante. Mes maîtres m'envoyaient garder les troupeaux, je trouvais d'autres bergers dans la campagne et la journée ne se passait guère sans quelque esclandre. Pour une raison ou pour une autre, nous avions toujours quelque querelle à vider entre nous. Comme je n'étais pas la plus forte, j'attrappais les coups; je gardais rancune et le lendemain j'épiais le moment où mes camarades ne me voyaient pas pour ouvrir les claires-voies des pâturages ou faire un trou dans la muraille, de sorte que les troupeaux allaient et venaient à l'aventure dans les prés voisins, ce qui valait à mes chers compagnons *une bonne tancée* le soir, quand ils arrivaient chez eux. C'était là ma vengeance. Il n'y avait qu'un inconvénient à cela : c'est que les jours suivants j'étais obligée de me tenir constamment en garde pour éviter les fortes raclées que m'auraient volontiers données mes bons amis (1). »

Parfois, ses maîtres l'envoyaient faire des commissions à Mauriac. Or, il paraît qu'à cette époque comme de nos jours, les hommes des bords de la Dordogne, se rendant au marché, attachaient leurs montures à l'entrée de la rue Saint-Mary, par laquelle ils arrivaient. Catherine, venant à passer par là, trouvait bon de s'amuser un instant, et, comme elle avait le talent de n'être jamais seule dans ses espièglerie, elle s'empressait, avec tout ce qu'elle pouvait ramasser d'étourdis dans la rue, de se hucher sur ces pauvres bêtes et de les pousser vigoureusement, çà et là sur les chemins. Tous de courir à qui mieux mieux, et elle, la folle, de se pâmer de joie devant cette cavalcade grotesque... qui se précipitait en trombe à travers les bruyères des alentours (2).

A douze ans, elle fit sa première communion; bientôt après, elle perdit sa mère : ces deux événements la rendirent plus réfléchie, plus sérieuse ; mais, malgré tout, le goût des plaisirs, — plaisirs innocents s'il en fut, — gardait sur elle

(1) Serres, p. 10.
(2) Ibid.

tout son empire : « Je prenais, disait-elle plus tard, un gros bâton ferré et je partais; j'allais partout où il y avait une veillée, le son d'une musette. » A ces réunions villageoises, on ne connaissait que *la bourrée*, danse locale ne ressemblant en rien à celles des bals publics de nos jours et dans laquelle les convenances étaient parfaitement respectées.

En même temps, Dieu sollicitait doucement le cœur de Catinon. Sans que ses bourrées lui causassent de remords bien cuisants, elle commençait à se douter qu'il serait cependant mieux d'y renoncer. Tantôt elle y renonçait en effet pour un temps, tantôt, cédant à son penchant violent, elle y retournait. C'était des tiraillements de conscience dont elle souffrait sans avoir le courage de rompre une bonne fois, quand se produisit un incident qui contribua fortement à la faire renoncer à la danse. Elle allait un jour à la fête de Soursac, au-delà de la Dordogne, accompagnée d'une autre paysanne; il n'y avait pas de pont, rien qu'une barque, manœuvrée par un passeur. Au milieu du courant, la barque se brisa, les deux jeunes filles tombèrent à l'eau et virent la mort de près. Le passeur fut assez heureux pour les sauver, mais la peur leur servit de leçon, à Catinon du moins (1).

Afin d'être plus libre de mener la vie sérieusement chrétienne à laquelle elle se sentait appelée, Catinon se fixa à Mauriac, — elle avait alors vingt-quatre ans, — et y apprit à faire de la dentelle. Puis, elle songea à entrer dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, pour donner à sa nouvelle existence le cadre et le soutien d'une règle. Sa conduite était exemplaire; elle suivait ostensiblement, avec les autres tertiaires de la ville, les pratiques auxquelles la liait sa profession. Mais le démon de la danse se réveilla un beau jour. A la noce d'une de ses sœurs, Jeanne Jarrige, domestique à Cressensac, qui épousait un bouvier du village de Boulan, toute la famille se réunit pour un festin chez un aubergiste de Mauriac. Catinon ne put y tenir : elle dansa, et dansa toute la nuit, elle, tertiaire, dont les engagements solennels comprenaient précisément le sacrifice complet des plaisirs du monde (2). Elle en

(1) Ibid., p. 17.

(2) Il est bon de remarquer qu'elle n'avait pas seulement transgressé personnellement la règle, mais qu'elle avait scandalisé les assistants, car son costume spécial proclamait à tout venant sa qualité de tertiaire.

éprouva une confusion, un remords, qui faillirent la rendre malade. Elle courut se jeter aux pieds de la Sainte-Vierge, Notre-Dame des Miracles, la protectrice de Mauriac : au milieu de ses larmes, elle promit de ne plus jamais danser. Elle ne dansa plus jamais. En racontant cet épisode de sa vie que, naïvement, elle appelait sa conversion, elle ajoutait : « Oh! que le diable est fort! Le plus grand sacrifice que j'ai fait en ma vie, c'est celui de la danse! »

La réponse de Dieu à ce sacrifice fut une augmentation de grâces spirituelles, surtout un désir toujours croissant de se dévouer au service des malades et des pauvres.

Une de ses sœurs, nommée Toinette, de quelques années plus âgée qu'elle, tomba malade, puis devint totalement infirme : Catinon quitta tout pour se consacrer à elle et bientôt trouva tant de douceur dans l'exercice de la charité qu'elle ne voulut plus que se dévouer du matin au soir à toutes les misères de la ville. C'était, par le fait même, se vouer à une terrible pauvreté, car à peine faisait-elle assez de dentelle pour avoir de quoi se procurer le strict nécessaire. Elle vivait de rien, d'un peu de pain noir, de *pogne* (1), de fromage, bien qu'ayant sans cesse les mains pleines d'aliments substantiels, de pain blanc, de vin, de bouillon, qu'elle récoltait partout pour ses protégés et que les âmes charitables lui confiaient à distribuer. Partout où elle allait quêter, on eût voulu la réconforter par un bon repas, lui faire garder pour elle-même au moins une légère portion de ce qu'elle emportait, mais jamais on ne pouvait lui faire rien accepter. Elle avait des industries, disons même des ruses extraordinaires, pour se priver et unir la mortification à la charité : une personne riche voulait-elle la faire manger dans sa cuisine, au besoin en l'y enfermant à double tour, Catinon savait intéresser au moment opportun l'attention de son aimable geôlière ; pendant que celle-ci avait le dos tourné, en un clin d'œil, toute la collation disparaissait dans les vastes poches, cachées sous le tablier, et Catinon se retirait en remerciant, avec le sourire satisfait de quelqu'un qui vient, après un long jeûne, de manger à sa faim.

Ainsi elle était déjà *la Menette des pauvres*, et c'était un titre bien beau pour une chrétienne. Elle allait en obtenir un

(1) Galette de farine de sarrazin, nourriture des indigents.

autre, et plus glorieux, et plus spécial ; elle allait devenir *la Menette des prêtres*. Ce nom, elle ne le choisit point; il lui fut imposé par la voix populaire, et jamais nom ne convint plus exactement à celle qui le portait.

Elle avait trente-cinq ans lorsque éclata la Révolution. Celle-ci se traduisit, à ses débuts, par une effervescence générale. Quelques démagogues criaient très fort ; la majorité des honnêtes gens pressentait de graves événements ; mais, dans ce coin reculé, les nouvelles ne parvenaient que lentement et on ne se formait, en somme, qu'une idée nébuleuse de ce qui agitait le reste de la France. On savait seulement, et déjà par expérience, que des brigandages se commettaient partout ; le tocsin sonnait aux clochers des paisibles villages de montagne ; bref, c'était *l'annado de las pours*, l'année des épouvantes.

Bientôt, les terreurs vagues se précisèrent. L'Assemblée nationale décréta la Constitution civile du clergé.

« D'après celle-ci, aucun évêque étranger ne pouvait avoir juridiction en France ; les curés seraient nommés par la commune et l'évêque choisi par les électeurs du département ; il recevrait l'institution canonique de son métropolitain, ou sur le refus de ce dernier, devant un évêque de la province ; si tous refusaient, l'affaire serait portée au tribunal civil du district. Les nouveaux évêques ne devraient demander au pape aucune bulle de confirmation ; ils lui adresseraient seulement des « lettres de communion » pour l'*avertir* de leur élection (1). »

Tous les évêques, sauf quatre, protestèrent. Sur 76.000 prêtres, 46.000 refusèrent toute adhésion ; 30.000 prirent le chemin de l'exil. Pie VI, par une bulle datée du 13 avril 1791, condamna la Constitution civile et interdit la prestation du serment. En réponse, la peine de mort fut prononcée contre les prêtres fidèles que l'on appelait *réfractaires*, tandis que les catholiques nommaient *jureurs*, ou *intrus*, les malheureux qui avaient adhéré à la Constitution.

Alors commença une période de dix ans pendant laquelle les prêtres ne purent vivre que cachés ; leur tête était mise à prix. Malgré cela, la plupart d'entre eux donnèrent l'exemple d'un dévouement héroïque à leurs troupeaux. Il leur fallait passer des journées, des semaines, dans des caves, dans des granges,

(1) Serres, p. 38.

sous le plancher des hangars, dans des pigeonniers, ou bien dans des grottes de la vallée de la Dordogne ou de celle de l'Auze. Quiconque les hébergeait, les avertissait d'un péril, leur portait à manger, risquait l'échafaud. Lorsqu'il fallait sortir nuitamment de la cachette pour administrer un mourant, baptiser un nouveau-né, ou simplement dépister les gendarmes en changeant de domicile, les prêtres se déguisaient en chaudronniers, en colporteurs, en aiguiseurs de rasoirs et de ciseaux.

Dans ces conditions, on peut se faire une idée des services que Catinon rendit comme agent de liaison. Elle connaissait tout le monde; elle était aimée de tout le monde. On ne se méfiait pas d'elle, une simple fille du peuple, rustique jusqu'à en être presque rustaude, ne parlant que patois, circulant pour son travail, avec cela ayant le mot pour rire et même la langue bien pendue. Si intelligente qu'elle fût, elle savait prendre devant les autorités révolutionnaires un air si naïf, si ahuri, qu'elle s'acquit la réputation d'un pauvre être, à coup sûr aussi incapable de rien organiser que de garder le secret d'autrui.

Ce qu'elle a fait n'est pas croyable, ou plutôt n'est croyable qu'en admettant une intervention quasi miraculeuse de la Providence. Catinon était, je le veux bien, de robuste santé; c'était une petite femme trapue, tassée, dont la bonne figure carrée n'échappait à la vulgarité que par le clair regard de l'innocence; elle avait été élevée à la dure, à la très dure, je le veux bien encore. Mais, tout de même, est-ce possible que, pendant dix ans, une femme puisse normalement travailler tout le jour et marcher toute la nuit, être partout à la fois, gravir les montagnes et escalader les rochers, enfoncer jusqu'à la cheville dans la boue des chemins et recevoir pendant des heures la pluie sur le dos, traverser des torrents en portant sous ses cotillons tantôt la nourriture d'un prêtre proscrit, tantôt un nouveau-né à faire baptiser, tantôt la pierre sacrée, — *la pierre de marbre*, comme elle disait, — et le calice, et les ornements, pour la messe qui devait se célébrer au fond des bois?

C'est cependant ce qu'elle a fait. Jamais elle n'a été à bout d'expédients; jamais elle n'a trahi un de ses protégés. Au besoin, elle ornait sa coiffe, — son *perroquet*, selon l'expression locale, — d'une cocarde tricolore, et chantait *la Marseillaise*.

D'autres fois, elle jouait la crétine avec un tel succès que les gendarmes désespéraient d'obtenir d'elle aucun renseignement. A toutes leurs questions, elle répondait : « Je viens d'où je viens », ou « Je vais où je vais », ou « Je fais ce que j'ai à faire », ou « Je ne sais pas ». Ils haussaient les épaules et la laissaient suivre son chemin, son fagot ou sa gerbe sur la tête, sans se douter que gerbe ou fagot dissimulait précisément ce qu'ils cherchaient. D'autres fois encore, rencontrant dans la nuit une patrouille qui lui criait : « Qui vive? » elle déguisait sa voix pour répondre : « Amie, citoyens sans culottes » ; puis, sans leur laisser le temps de la dévisager, elle filait bon train en chantant à tue-tête :

« Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne!
Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates, on les pendra! »

Il est permis de se demander si, dans ses subterfuges, dans ses vertes et mordantes répliques aux autorités révolutionnaires, Catinon n'a pas parfois franchi la frontière qui sépare la stricte vérité du léger mensonge. A la fin de sa vie, elle se reprochait comme des fautes graves certains moyens dont elle s'était servie, certaines paroles qu'elle avait prononcées. Ce qu'on peut alléguer pour l'excuser, sans l'absoudre, c'est que, femme d'esprit prompt et de ressources, elle s'est souvent trouvée dans le cas de sauver une personne ou une situation par un mot, sans avoir le temps de consulter sa conscience. Peut-être, si elle avait pu réfléchir, peser ses expressions ou ses gestes, aurait-elle parfois agi autrement qu'elle ne l'a fait. Ne lui intentons pas ici un procès : ce dont on est bien sûr, quand on étudie sa physionomie morale, c'est qu'elle ne croyait pas offenser Dieu.

Parmi les gendarmes se trouvaient quelques braves gens qui exerçaient à contre-cœur leur odieux métier ; entre autres, il y avait le brigadier Barré, un ami, on peut dire un complice, de la menette. Par des signes convenus, il l'avertissait de la direction que devait prendre sa tournée d'inspection ; sans paraître remarquer sa présence, il prononçait un nom de village, ou tournait de tel côté une des cornes de son chapeau. Il n'en fallait pas davantage pour que Catinon ait compris ; à l'instant, elle partait. Toutefois, ce n'était rien que d'arriver

auprès de la maison; il fallait encore y entrer sans être vue, et il y avait partout des espions. Il fallait passer et repasser devant la porte, mettre l'œil au trou de la serrure, hausser sa tête avec précaution jusqu'au premier carreau de la fenêtre : une nuit, Catinon rôda six heures autour de l'habitation d'un prêtre, croyant y avoir aperçu un individu de mauvaise mine (1).

Voici un fait raconté par M. Jacques Baldus, père de Mgr Baldus, lazariste et évêque du Ho-nan, en Chine (2) : « J'étais seul à la maison; c'était pendant la nuit, toute la famille était allée au village; mon oncle y disait la messe dans une chambre et tous les villageois des environs étaient accourus, à l'exception, ça va de soi, des patriotes, qui du reste n'étaient pas très nombreux. Comme j'étais jeune, il paraît qu'on ne comptait pas trop sur ma discrétion, et on était parti pendant que je dormais, me laissant seul dans la maison qu'on avait eu soin de bien fermer. Tout à coup, je suis éveillé par un bruit que j'entends à la porte; personne ne répond du dedans : alors, je compris que j'étais seul; j'étais assez peu rassuré. Le bruit continuant à se faire entendre, je demande enfin qui est là. Alors, une voix discrète me répond par le trou de la serrure :

— « C'est Pierre (3). »

Je reconnais cette voix et je n'ai plus peur; je me lève pour ouvrir la porte, mais elle était fermée à clef.

— « Ah ! c'est toi, mon enfant, reprit M. l'abbé Gély, et tu es seul ? »

— « Oui, monsieur l'abbé. »

— « Et tu n'as pas peur ? »

— « Oh ! non. »

— « Ah ! providence du bon Dieu, providence du bon Dieu ! » se mit à répéter le saint prêtre; c'était son mot favori.

— « Où sont tes parents ? »

— « A Vimenet, je pense, où ils vont souvent entendre la messe que mon oncle y dit presque toutes les nuits. »

— « Eh bien, mon enfant, quand ils seront de retour, tu

(1) Serres, p. 68.

(2) Mgr Baldus mourut en 1869.

(3) Par prudence, les prêtres n'étaient plus désignés que par leur prénom, sous lequel ils étaient moins connus.

diras à ton oncle de s'éloigner bien vite, car les gendarmes seront ici avant le jour ; M. l'abbé Olivier et moi nous nous sauvons. »

« Je les vois, en effet, par la fenêtre, s'en allant silencieusement, à la lueur d'une lanterne sourde, et se dirigeant vers la paroisse de Saint-Christophe, où ils se cachèrent dans les bois. Mes parents et mon oncle ne tardèrent pas à rentrer ; je leur parlai de la visite que j'avais eue ; alors, notre pauvre abbé mangea un peu, et, à la hâte, prit son bâton, son bréviaire et s'en retourna ; il alla se cacher je ne sais où. Les gendarmes arrivent : c'est trop tard. La menette de Mauriac, ici encore, était accourue pendant la nuit à travers les forêts de l'Auze et avait donné le signal à tous les villages de la côte. Grâce à cette courageuse femme, nos prêtres proscrits, une fois de plus, échappèrent à la mort (1). »

Un autre expédient de Catinon était de se faire passer pour une de ces moissonneuses limousines qui se louaient de ferme en ferme, afin de donner un coup de main à l'époque des grands travaux. En partant de Mauriac, elle dissimulait sa faucille sous son tablier ; en route, elle la mettait en bandoulière, à la mode limousine. A chaque village, elle s'informait, sur le seuil des portes : « Qui veut faire couper du blé ? » Devant les enfants, les domestiques, dont l'indiscrétion était à redouter, elle ne parlait que moisson, blé, règlement du prix du travail. C'est ainsi que dans une ferme, chez les Rivière, au hameau de Fages, elle visita pendant plusieurs semaines l'abbé Teissier, qui, malade à la mort, était caché dans un fournil. Le secret était si bien gardé que ni les enfants, ni les domestiques de la maison n'avaient connaissance du fait ; la menette prodiguait ses soins au moribond et lui amena un confrère pour lui administrer les derniers sacrements. Il mourut le 22 juillet 1792. Les habitants de Fages, pour la plupart bons chrétiens, gardèrent et transmirent à leurs enfants le souvenir de « la menette de Mauriac, cette fameuse femme dont on parlait tant et qui était tant bonne pour les pauvres et les prêtres (2) ».

En 1792, la persécution redoubla à un tel point que la plupart des prêtres ne trouvant plus de sécurité dans les agglomérations, même dans celles où leurs amis étaient en majorité,

(1) Serres, p. 72.
(2) Serres, p. 81.

résolurent de se retirer pour un temps vers des montagnes plus inaccessibles. Catinon en conçut un chagrin profond et eut l'idée hardie de ramener au contraire, au sein même de Mauriac, quelques ecclésiastiques dévoués, afin que les fidèles ne fussent pas entièrement privés des secours de la religion. Elle s'en ouvrit à une de ses amies sur laquelle elle savait pouvoir compter. Françoise Maury était une digne émule de Catherine Jarrige, et ce fut dans sa maison, située au fond d'une impasse, que la cachette fut préparée. Elle consistait en une vaste armoire de pierre, construite dans l'épaisseur d'une muraille. Les abbés Counil et Leymonie, cachés au village de Labro, commune de Brageac, consentirent à venir s'y enfermer ; mais ce ne fut pas sans peine qu'ils firent le trajet qui les séparait de Mauriac.

Vêtus d'une ample cape de paysan, coiffés du bonnet rouge du parfait patriote, ils se trouvèrent, en chemin, nez à nez avec le plus enragé démagogue du district. Ce ne fut qu'en simulant l'ivresse qu'ils purent passer outre sans encombre, tandis que Catinon et Françoise, qui se donnaient pour leurs femmes, étaient censées les ramener chez eux en les accablant de reproches, de sarcasmes et de quolibets, dont le démagogue eut, lui aussi, sa part. Celui-ci, moitié riant, moitié craignant les prétendues mégères, continua sa route ; les prêtres, cette fois encore, étaient sauvés. Ils se séparèrent pour entrer dans Mauriac, se réunirent sous le toit des Maury et restèrent environ *dix-huit mois* dans leur cachette, du 14 décembre 1792 au 24 juillet 1794 ! Pendant cette longue période, ils firent un bien incalculable aux âmes. Malgré de nombreuses perquisitions, ils ne furent jamais découverts.

Un autre ecclésiastique, l'abbé Filhol, qui se cachait dans une grange, à Bouval, fut arrêté sur la dénonciation d'un domestique de la ferme ; ce misérable se vengeait ainsi des réprimandes que le prêtre lui avait adressées au sujet de ses écarts de conduite. M. Filhol fut condamné à mort. On lui offrit la vie sauve s'il voulait prêter serment à la Constitution, mais il s'y refusa constamment et fut exécuté à Mauriac, sur la petite place qui s'étend au chevet de l'église de Notre-Dame des Miracles. Sa fin fut admirable de douceur, de sérénité, de paix ; il n'avait que vingt-huit ans. Pendant son incarcération et jusque sur les marches de l'échafaud, Catinon ne l'abandonna pas. Tandis que la plupart des habitants avaient fui

pour n'être pas témoins du spectacle épouvantable, la menette était restée. En vain les *coupe-têtes* lui criaient-ils qu'elle y passerait aussi : elle recueillit sur un linge le sang du martyr et s'empara autant qu'elle le put des lambeaux de ses vêtements. Elle conduisit ensuite au pied de la guillotine un homme presque complètement aveugle ; elle le fait agenouiller, lui touche les yeux avec le linge sanglant : à l'instant même, il est guéri. Suivant cet exemple, une mère amène sa petite fille aveugle de naissance, qui, elle aussi, recouvre subitement la vue.

L'impression produite par la mort du confesseur de la foi fut profonde. Les bourreaux, saisis de terreur, se disaient les uns aux autres : « Nous sommes perdus, nous avons tué un saint! » Parmi les braves gens timides qui avaient donné des gages à la Révolution plutôt par frayeur que par conviction, il se fit un revirement très marqué ; bon nombre d'entre eux revinrent à la pratique de leurs devoirs religieux : le sang des martyrs n'avait pas cessé d'être une semence de chrétiens.

Après la mort de M. Filhol, Catinon fut, à son tour, mise en prison. Elle n'y demeura que peu de temps, assez cependant pour se rendre compte de l'affreuse misère qui y régnait. Un ancien couvent regorgeait de détenus politiques. Catinon s'employa, avec son dévouement habituel, à adoucir le sort de ces malheureux ; elle leur procurait du linge, des vivres, portait de leurs nouvelles à leurs familles et surtout introduisait des prêtres auprès de ceux qui étaient malades. Elle s'était fait faire une paire de récipients en cuivre, hermétiquement clos, attachés à sa taille par une ceinture et qu'elle pendait, l'un à droite, l'autre à gauche, comme de gigantesques et inusables poches ; elle les appelait ses *cuivrettes*, du nom familier d'un ustensile, à peu près semblable, dans lequel les ouvriers emportaient à manger aux champs. Là dedans, elle emmagasinait impunément toutes sortes de provisions, même des soupes, et cachait le tout sous son tablier. Elle avait encore ce qu'elle appelait *lou garlou*, autre récipient, tenant à la fois du seau et du chaudron, d'un modèle employé dans les porcheries pour mêler la pâtée des animaux ; elle y mettait pêle-mêle tout ce qu'elle quêtait pour ses prisonniers, mais les sans-culottes qui la rencontraient la prenaient pour une servante de ferme allant donner à manger à ses bêtes.

Bien qu'elle semblât jouir jusqu'à un certain point d'une

sorte d'immunité providentielle, la menette fut arrêtée plusieurs fois et entre autres à Aurillac. On lui demanda si elle n'avait pas vu de prêtres ; la question était embarrassante..... Elle jette les yeux sur un prêtre apostat qui se trouvait devant elle et s'écria : « J'en ai vu comme j'en vois maintenant ! » Cette parole la sauva. Les juges, ne songeant pas à la présence du nouveau Judas, prirent cette réponse comme une déclaration qu'elle n'avait jamais vu de prêtre et ordonnèrent son élargissement (1).

Elle fut condamnée à être fouettée publiquement. A chaque instant elle était insultée, bafouée, menacée de mort. On l'entraînait de force dans des farandoles endiablées qui se déroulaient autour de l'arbre de la liberté ou seulement de la fontaine publique. L'impétuosité des danseurs était telle que, pour avoir lâché la main de son voisin et rompu la chaîne, on était lancé sur le pavé ou contre un mur, au risque de sa vie. Cela se nommait danser la carmagnole et celui qui s'y voyait contraint ne pouvait s'y dérober : on l'aurait tué. La carmagnole se dansait aussi autour de la sainte guillotine, devant les têtes coupées; bon gré, mal gré, il fallait prendre part au mouvement général si on ne voulait devenir victime de cette ivresse satanique. On faisait encore des processions pour caricaturer les cérémonies de l'Église; les jeunes gens qui ne s'habillaient pas en arlequins s'affublaient d'ornements sacrés. Quand on pouvait mettre la main sur une menette, sur une ci-devant religieuse, quelle aubaine ! La pauvre Catinon procura plus d'une fois à la foule cet ignoble plaisir : on la traînait par les rues, on la faisait monter à rebours sur un âne, on lui faisait baiser à genoux l'arbre de la liberté. Et cependant, on la relâchait toujours, bien qu'elle fût plus connue après quelques années de révolution qu'elle ne l'avait été au début, et qu'elle fût l'objet de plus d'un soupçon.

Lorsque le Concordat rendit la paix à l'Église, en 1801, Catinon cessa d'être la menette des prêtres, du moins au sens où elle l'avait été pendant ces dix terribles années, et elle redevint la menette des pauvres. Ou plutôt, elle n'avait jamais cessé de l'être. Pendant la Terreur, elle ne s'était pas dévouée aux prêtres si exclusivement qu'il ne lui restât du temps pour soulager d'autres nécessiteux : et qui ne l'était pas alors? La

(1) Serres, p. 117.

misère était effroyable ; le pain coûtait dix-huit sous la livre. Catinon avait opéré des miracles de charité. Elle qui ne possédait rien, elle avait donné à tout le monde ; elle avait quêté partout et obtenu quelque chose partout. Elle était parvenue à se faire donner des restes de cuisine chez les pires révolutionnaires et les portait dans son *garlou* aux aristocrates. Elle avait habillé avec des chiffons des enfants à moitié nus. En un mot, elle avait fait des prodiges en un temps où tout était d'une difficulté sans pareille.

Après la Révolution, ce fut bien autre chose. *Pendant trente ans*, il n'y eut pas à Mauriac d'autres Sœurs hospitalières que Catherine Jarrige et Françoise Maury (1). A elles deux, elles rétablirent l'hospice dans une pauvre petite maison. Françoise y demeurait et s'occupait de l'intérieur, soignant à la fois les vieillards infirmes et les enfants abandonnés ; Catherine logeait ailleurs, dans une mansarde qu'elle partageait avec sa sœur Toinette, mais elle était partout à la fois, chez le riche pour demander, chez le pauvre pour donner. On ne la recevait pas toujours bien ; on lui reprochait de revenir trop souvent à la charge ; on lui disait sans circonlocutions qu'elle ait à s'en aller, qu'on ne lui donnerait plus rien. Elle ne répondait pas, souriait et restait là, plantée comme un terme, tendant, grandes ouvertes, deux énormes poches de cuir qui avaient succédé aux *cuivrettes*. Impossible de la faire démarrer. C'était le triomphe de la force d'inertie. On finissait par s'exécuter.

De ses tournées à la campagne, elle revenait succombant sous le poids des objets les plus hétéroclites qu'elle avait ramassés partout. Les paysans ne lui faisaient l'aumône qu'en nature, et il n'était pas rare de la voir rentrer à Mauriac portant du lard, du chanvre, de la laine, du fromage, des saucissons, du grain, du linge, des moitiés de tourtes, du bois, des choux, des habits (2).

Même après la Révolution, elle continua à visiter les prisons. Celles-ci ne contenaient plus que des malfaiteurs de droit commun et souvent les êtres les plus répugnants et les plus dégradés. Dans une affaire d'assassinat était impliquée une misérable fille publique sur le point d'être mère. Elle accoucha en prison. Catherine se fit prisonnière volontaire pour l'amour

(1) Serres, p. 154.
(2) Serres, p. 163.

de Dieu et le salut de cette âme ; elle s'enferma auprès de la criminelle, l'assista, recueillit l'enfant, le fit baptiser.

Elle visitait et soignait de ses mains d'autres filles qui n'étaient pas en prison, mais qui, prisonnières de leurs vices, cachaient au fond de leurs demeures des maladies honteuses. Rien ne la rebutait, elle ne voyait que les âmes. Il n'était pas dans la ville un malade, riche ou pauvre, qui ne la fît appeler : il semblait qu'on ne put mourir sans elle ; si on n'avait pas besoin des services matériels dont elle était pourtant prodigue à tout venant, on désirait du moins être réconforté par son bon sourire, encouragé dans la souffrance par ses paroles pleines de foi et de charité. Elle ne prêchait jamais, mais elle savait toujours dire le mot juste qui faisait du bien. Dans la simplicité de son langage, elle appelait tout le monde *pauvre* : Pauvre monsieur, pauvre madame. « Eh, povre », commençait-elle toute réponse à ses interlocuteurs.

Une des œuvres qui lui souriaient le plus, c'était d'ensevelir les petits enfants ; et Dieu sait s'il en mourut, pendant les années si dures où les tourments et la famine faisaient tarir le lait des mères ! Elle procédait à la toilette funèbre en chantant des cantiques, en priant, en interpellant familièrement la petite âme envolée au ciel. Du reste, elle avait toujours singulièrement aimé les enfants ; elle les attirait aussi : il y avait sympathie innée entre eux et cette fille si candide, si naïve, si primesautière. On a remarqué, pendant toute la Terreur, que chaque fois qu'elle emportait un nouveau-né sous son tablier pour le faire baptiser, et quelle que fût la longueur du trajet, le petit ne pleurait jamais. Une autre dévotion de Catinon était d'être marraine des enfants auxquels elle procurait le baptême ; en moins d'un mois, elle augmenta de huit le nombre déjà important de ses filleuls ; et comme on donnait volontiers son nom à toutes les filles dont elle était marraine, les Catherine, Catinon, Catinou, Catinette, se multiplièrent dans des proportions tout à fait exceptionnelles. A la fin de sa vie, lorsque sa réputation de sainteté était connue dans tout le pays, les familles chrétiennes les plus distinguées regardaient comme un honneur et une bénédiction d'obtenir de cette vieille paysanne qu'elle voulût bien tenir un de leurs enfants sur les fonts.

La piété de la menette était empreinte de simplicité comme tout le reste de sa vie. De grand matin, elle arrivait à l'église ;

si la porte en était encore fermée, elle se mettait à genoux sur le seuil, au besoin dans la neige. Le plus souvent possible, elle assistait à la messe, faisait ses prières sérieusement, avec recueillement, mais rondement, à la dominicaine, puis s'en allait à *son ouvrage*, ainsi appelait-elle le service du prochain pour l'amour de Dieu. Quand elle voulait se confesser et qu'elle trouvait le confessionnal assiégé, elle se retirait paisiblement, sans rien dire, toujours humble et discrète; mais les pénitentes se faisaient signe entre elles : « Voici Catinon : bien sûr qu'elle a beaucoup d'ouvrage et peu de temps; faisons-la passer la première. » D'ordinaire, elle se tenait au bas de l'église, dans un coin incommode et peu envié que l'on montre encore; elle était presque toujours à genoux, ou bien elle s'asseyait sur ses talons. Les jours où elle devait communier, elle prenait une place plus près de l'autel et, par respect pour la Majesté divine, n'approchait que pieds-nus de la sainte Table. Son rosaire était sans cesse entre ses mains; il avait été son appui, sa protection au milieu de tous les dangers : que de fois elle l'avait égréné la nuit, au milieu des forêts, ou en passant à gué les torrents!

En 1833, les habitants de Mauriac firent des démarches pour obtenir à leur modeste concitoyenne un prix Montyon : un rapport circonstancié et des plus élogieux fut adressé à l'Académie dans le style pompeux et banal de l'époque. Trait bien caractéristique, ce long panégyrique d'une femme qui n'agissait que pour Dieu ne mentionne pas une fois le nom de Dieu. Il y est question de bienfaisance, de dévouement, de générosité; le rôle de la menette auprès des prêtres proscrits est à peine esquissé hâtivement : on ne lui sait gré que de vertus humaines. Les signataires de la pétition n'avaient pas compris que, seules, la foi et la charité surnaturelles sont assez puissantes pour soutenir un tel héroïsme pendant un demi-siècle. Les démarches n'aboutirent à rien : Dieu ne voulut pas, sans doute, voir sa servante obtenir d'autre récompense que celle qu'il lui préparait au paradis. Cet échec étonna toute l'Auvergne, sauf Catinon; elle n'avait voulu se prêter en rien aux formalités préliminaires, et lorsqu'elle en connut l'insuccès, elle se borna à dire en riant : « Eh! povres, vous étiez bien bons de croire qu'à Paris on s'occuperait d'une mendiante comme moi! »

A 81 ans passés, Catinon était encore très active. Dans la mansarde qu'elle partageait avec Toinette il n'y avait que le

minimum : deux lits, une table, une armoire, deux ou trois chaises boiteuses, quelques ustensiles en terre, et, en fait de hardes, guère plus que ce qu'elles portaient sur le dos du 1er janvier à la Saint-Sylvestre. Pendant les longues veillées d'hiver, quelques rares voisines venaient partager le pauvre petit *feu de gueux* qui ne réchauffait pas trop ; les femmes bavardaient, Catinon filait sa quenouille sans dire grand'chose, si ce n'est, de temps en temps, un mot affectueux : elle s'entretenait intérieurement avec Dieu.

Enfin la menette s'alita pour ne plus se relever. Elle eût désiré mourir seule, dans sa pauvreté, mais elle avait compté sans ses amis. On lui fit accepter de force des draps blancs, une coiffe blanche, quelques remèdes. Toinette, qui était l'aînée, était à moitié en enfance ; ne comprenant pas ce qui se passait, elle pleurait et riait en voyant sa sœur mieux arrangée qu'elle ne l'avait jamais été ; elle s'écriait : « Oh ! que tu es *fière* ! que tu es belle ! Oh ! *qu'es ginto ! oh ! qu'es ginto !* » Puis, dans une lueur d'intelligence, elle suppliait Catinon de l'emmener avec elle au ciel. La mourante la rassurait, la consolait. Elle lui promit très positivement qu'elle ne la laisserait pas seule ici-bas, et, de fait, Toinette, sans avoir été malade, s'éteignit doucement quatre jours après la mort de sa sœur. Celle-ci avait fait encore une autre prédiction qui se réalisa exactement : elle annonça le jour et l'heure de son trépas. En entendant sonner l'horloge : « Voici mon heure », dit-elle simplement, et, sans agonie, sans effort, elle rendit le dernier soupir. C'était le 4 juillet 1836.

Telle fut la vie de la menette des prêtres, une vie qui se prolongea plus de trois quarts de siècle. Tous les détails en sont révélés grâce à ce que Catinon, évoluant sur un terrain assez restreint, était connue de tous ses compatriotes, grâce aussi à ce que, après le retour de la paix et pendant les longues années de sa verte vieillesse, on put lui faire raconter elle-même une foule de traits sur la partie héroïque de sa vie. On n'avait garde de paraître l'admirer : c'eût été tarir irrémédiablement les récits ; mais on lui parlait de la Révolution, des années terribles ; on lui demandait des détails sur les menus faits de l'existence quotidienne de ce temps-là, et elle, dans sa simplicité, n'imaginant pas que l'on voulait consigner les souvenirs de son admirable conduite, racontait ingénument, s'attachant surtout à rester dans l'ombre et à faire valoir le dévouement des autres.

Son caractère est bien français et bien dominicain. Elle est bien la fille de « ce Père dont la religion est toute large, toute joyeuse et toute parfumée (1) ». Par tempérament, elle est vive, primesautière, enjouée, active, remuante; par l'effet de la grâce et sans fausser sa nature, elle est généreuse, ardente, dévouée (2). Ce n'est pas une contemplative qui passe ses jours et ses nuits à exhaler des soupirs au pied des autels : certes, elle prie, beaucoup et bien; mais la prière est surtout pour elle le moyen d'obtenir le secours divin afin d'accomplir sa tâche. Cette tâche la possède tout entière. Pourquoi tout ce dévouement, toute cette abnégation? Est-ce seulement pour procurer des secours aux indigents? Borne-t-elle son horizon à des sabots et à des soupes? Est-elle satisfaite parce que quelques mendiants auront un peu moins froid et un peu moins faim? Oui, d'abord, c'est un grand bonheur pour elle de soulager ; c'est un besoin pour son cœur de donner et de se donner. Mais elle voit plus haut et plus loin : ce qu'elle veut donner, finalement, c'est Dieu, sa vérité aux ignorants, sa miséricorde aux pécheurs, sa grâce et son amour à tous.

Et c'est pour cela que, non contente d'être la menette des pauvres, elle est pendant dix ans la menette des prêtres. C'est pour que les enfants ne meurent pas sans baptême, que les époux ne vivent pas sans bénédiction nuptiale, que les malades ne s'en aillent pas dans l'autre monde sans absolution. C'est pour sauver l'âme de la criminelle qu'elle s'enferme avec elle en prison. C'est pour sauver les âmes des victimes de la débauche qu'elle va soigner de ses mains leurs plaies infectes. C'est pour sauver les âmes des riches qu'elle leur apprend à donner aux pauvres. C'est pour sauver les âmes des pauvres, pour acheter le droit de leur parler de Dieu, qu'elle commence par les vêtir et les nourrir, car elle connaît le proverbe qui dit : « Ventre affamé n'a point d'oreilles. » Voilà sa vocation.

Elle est la sœur de Catherine de Sienne, mais, malgré un air de famille, quelle différence de physionomie ! Les deux caractères et les deux destinées présentent les mêmes contrastes que les deux visages.

La tertiaire de Sienne est une mystique; elle a pénétré les

(1) Notre-Seigneur à sainte Catherine de Sienne, en parlant de saint Dominique.

(2) Un dominicain contemporain a dit : « Le caractère distinctif de la spiritualité de notre Ordre, c'est l'allégresse dans le sacrifice par amour. »

secrets les plus profonds de la théologie ; elle enseigne comme ayant autorité; ses confesseurs gagnent à s'éclairer de ses lumières; elle dénonce la simonie et le dérèglement des mœurs dans des termes qui aujourd'hui nous font frémir. Elle pose des conditions à la république de Florence; elle dit au Pape ses vérités avec une sainte hardiesse et détermine le retour à Rome de la Cour pontificale, après une absence de soixante-douze ans. Elle est honorée des stigmates. Elle dicte des lettres en extase. C'est le Saint-Esprit qui lui a appris à lire et à écrire. Partout où elle passe, elle laisse derrière elle un sillon de feu. Elle est une des plus grandes figures féminines de l'Église.

La tertiaire de Mauriac n'a aucune influence sociale; nul n'a songé à la prendre pour arbitre dans les cas graves ou les questions délicates. Jamais elle n'est sortie de son coin de pays, et pour une fois dans sa vie qu'il lui a fallu parler à un évêque, elle a pensé en mourir de peur (1). Née dans le peuple, comme Catherine Benincasa, elle est restée tout à fait rustique par le costume, la tenue, le langage. Sa religion profonde, sa piété fervente, sont simples, naïves : tout chez elle, prières, bonnes œuvres, mortifications, pauvreté volontaire, procède des vues les plus élémentaires, des principes fondamentaux du catéchisme, mais poussés jusqu'à leurs dernières conséquences de perfection. Si Dieu fait des miracles pour elle, il n'en fait pas par elle, du moins de son vivant. Elle a beau demeurer quatre-vingt-un ans sur la terre, elle y tient très peu de place et y fait encore moins de bruit.

Les deux sœurs sont donc de types bien tranchés. Ce qui leur est commun, c'est la charité surnaturelle, c'est-à-dire l'amour de Dieu et du prochain jusqu'au complet oubli de soi.

Catherine, l'Italienne, a été en un sens la menette des prêtres, mais pour leur faire des reproches sévères, dans un temps où leur conduite privée laissait fort à désirer. Catherine, la Française, l'a été pour les encourager et les soutenir dans un temps où ils étaient des confesseurs de la foi. L'une comme l'autre a été, avant tout, la servante des serviteurs de Dieu : *Serva servorum Dei* (2).

M. C. de Ganay.

(1) Cf. Serres, p. 206.

(2) C'est le nom que se donnait sainte Catherine de Sienne, dans ses lettres.

TEXTES ANCIENS

Le bon Pasteur

(Commentaire de S. Jean, x, 11-13)

Je suis le bon Pasteur. Que ce titre de pasteur convienne au Christ, c'est manifeste : de même que le pasteur dirige et paît le troupeau, Jésus donne aux fidèles la nourriture spirituelle et va jusqu'à les refaire de son corps et de son sang. « Vous étiez comme des brebis errantes, dit saint Pierre, mais maintenant vous êtes revenus à celui qui est le pasteur et l'évêque de vos âmes » (I Pet., II, 25). Isaïe n'a-t-il pas prophétisé du Messie : « Comme un berger il paîtra son troupeau ; il recueillera les agneaux dans ses bras et les portera dans son sein » (Is., XL, 11).

Pour se distinguer du mercenaire et du voleur, Jésus dit qu'il est le *bon* pasteur : Bon parce qu'il remplit son office de pasteur, comme celui qui remplit son devoir militaire est qualifié de bon soldat.

D'autre part Jésus a dit : *Je suis la porte,* ajoutant que le pasteur entre par la porte, à la différence des voleurs. Maintenant il se déclare pasteur. Entre-t-il donc lui-même par lui-même? Oui, car il se manifeste lui-même et par lui-même il connaît le Père. Nous, au contraire, c'est par lui que nous entrons car par lui nous devenons bienheureux.

Et remarquez que Jésus seul est la porte, car il est seul la vraie lumière ; tout autre n'est lumière que par participation. Même de Jean-Baptiste il est dit « qu'il n'était pas la lumière, mais il avait à rendre témoignage à la lumière » ; tandis que de Jésus on ajoute : « Il était la lumière, la vraie, celle qui éclaire tout homme » (S. Jean, I, 8-9). Aussi personne ne prétend être la porte du bercail, le Christ s'étant réservé ce titre en propre. Mais le titre de pasteur, il l'a communiqué à ses

membres : Pierre fut pasteur ainsi que les autres apôtres et les bons évêques. Toutefois, bien que les prélats ecclésiastiques ceux qui sont fils de l'Église, soient tous pasteurs, le Christ revendique plus particulièrement le titre de *bon pasteur* pour nous faire comprendre la place que tient en cela la charité. Nul, en effet, ne devient bon pasteur si la charité ne le fait un avec le Christ et membre du vrai pasteur.

*
* *

L'office du bon pasteur est l'exercice de la charité : *le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*. Il y a cette différence entre le bon pasteur et le mauvais que le premier cherche le bien du troupeau tandis que le second se préoccupe du sien propre. « Ces pasteurs, disait Ezéchiel, xxxiv, 2, n'ont fait que se paître eux-mêmes. Malheur à eux ! Les pasteurs ne doivent-ils pas paître le troupeau ? » Celui donc qui se sert du troupeau pour se paître lui seul, n'est pas bon pasteur. La caractéristique de tout mauvais pasteur, c'est qu'il ne veut rien souffrir pour son troupeau, vu qu'il cherche, non point le bien de ses ouailles, mais le sien propre. Le bon pasteur, au contraire, même dans l'ordre corporel, supporte bien des souffrances pour son troupeau dont il désire le bien ; il peut dire comme le patriarche Jacob : « Je vivais dévoré le jour par la chaleur, et la nuit par le froid, et mon sommeil fuyait de mes yeux » (Gen., xxxi, 40).

Pour les troupeaux d'animaux toutefois, on n'exige pas du bon pasteur qu'il expose sa vie pour le salut de ses brebis. Mais s'il s'agit du troupeau spirituel, son salut étant plus précieux que la vie corporelle du pasteur, celui-ci ne doit pas hésiter à sacrifier la vie de son corps quand les âmes menacent de périr. *Le bon pasteur donne sa vie* corporelle *pour ses brebis*, celles qui sont siennes et par autorité et par charité. Les régir, en effet, ne suffit pas : il faut les aimer. « Comme le Christ a donné sa vie pour nous, nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères » (I Jean, iii, 16).

*
* *

Mais le mercenaire, et celui qui n'est pas le pasteur, à qui les

brebis n'appartiennent pas, voit venir le loup, laisse là les brebis et prend la fuite.

Si l'on examine ce que Jésus dit du bon et du mauvais pasteur, on discerne entre eux une triple différence. D'abord une différence dans leur intention : l'un cherche le bien du troupeau, l'autre son salaire avant tout. C'est ainsi, dit le Philosophe que le roi diffère du tyran, car le roi ne cherche dans son gouvernement que l'intérêt des sujets, tandis que le tyran poursuit son intérêt personnel et n'est qu'un mercenaire.

Mais, dira-t-on, les bons pasteurs ne peuvent-ils aussi désirer un salaire ? N'est-il pas écrit, Eccli., XXXVI, 18 : « Récompensez, Seigneur, ceux qui mettent en vous leur attente » ; et dans Isaïe, LX, 10 : « Comme un berger, il paîtra son troupeau, et voici que son salaire est devant lui ? » Le Christ lui-même met ces paroles sur les lèvres de l'enfant prodigue : « Combien de mercenaires dans la maison de mon père ont du pain en abondance ! »

En effet. Mais il faut distinguer le double sens du mot *salaire*. Communément on nomme salaire tout ce qui est dû au mérite ; même la vie éternelle, qui est Dieu lui-même, selon le mot de saint Jean (I Jean, V, 20) est en ce sens un salaire, puisqu'elle est donnée aux mérites : et ce salaire, tout bon pasteur peut et doit le chercher. Plus proprement, on nomme salaire une récompense qui ne rentre pas dans l'héritage et que ne désire pas le vrai fils qui héritera, mais que cherchent les serviteurs et mercenaires. La vie éternelle étant notre héritage, celui qui besogne pour l'obtenir, travaille comme un fils ; mais celui qui recherche quelque autre avantage, par exemple qui poursuit des intérêts temporels ou se complaît dans les honneurs de la prélature, celui-là est un mercenaire.

En second lieu, les pasteurs se différencient par la sollicitude. *Les brebis lui appartiennent*, est-il dit du bon pasteur, non pas seulement qu'il en ait la charge, mais il les aime et veille sur elles. « Je vous porte dans mon cœur, vous tous, écrivait saint Paul aux Philippiens, I, 7 ; Dieu m'en est témoin, c'est avec tendresse que je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ. » Au contraire du mercenaire : *Les brebis ne lui appartiennent pas*, c'est-à-dire, il n'a point pour elles de sollicitude. C'est contre ces mercenaires que prophétisait Ezéchiel, XXXIV, 8 : « Pasteurs, écoutez la parole de Jého-

vah : Parce que mes brebis ont été mises au pillage et que mes pasteurs ne prenaient pas souci de mes brebis, mais qu'ils se paissaient eux-mêmes, à cause de cela voici que je viens aux pasteurs et je leur redemanderai mes brebis ».

Enfin, le bon et le mauvais pasteur diffèrent par le dévouement. Le bon pasteur, parce qu'il l'aime, donne sa vie pour son troupeau, c'est-à-dire s'expose, quand il le faut, au péril de mort corporelle. Le mercenaire, n'éprouvant pour les brebis aucun amour, *fuit quand il aperçoit le loup.*

*
* *

Que faut-il entendre par ce loup ? D'abord le diable qui nous tente. Puis l'hérétique qui tue et dont il est écrit : « Gardez-vous des faux prophètes ; ils viennent à vous sous des vêtements de brebis, mais au-dedans ce sont des loups rapaces » (Matth., VII, 15). Saint Paul disait aux anciens de l'Église de Milet : « Prenez garde à vous-même et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang. Je sais, en effet, qu'après mon départ, il s'introduira parmi vous des loups cruels qui n'épargneront pas le troupeau » (Act., XX, 28). Le loup, c'est encore le tyran qui oppresse, selon le mot d'Ezéchiel, II, 27 : « Les chefs de Jérusalem sont au milieu d'elle comme des loups qui déchirent leur proie. »

Le bon pasteur doit donc protéger le troupeau contre ces trois loups et s'opposer à la tentation du démon, à l'erreur de l'hérétique et à l'oppression des tyrans, afin de ne pas encourir le reproche du Prophète : « Vous n'êtes pas monté aux brèches et vous n'avez pas élevé de muraille autour de la maison d'Israël » (Ezéch., XIII, 5). Reproche que mérite le mauvais pasteur, lequel *fuit et abandonne les brebis.*

Mais, dira-t-on, n'est-il pas dit en saint Matthieu, V, 11 : « Si vous êtes persécuté dans une ville, fuyez dans une autre » ? Le pasteur peut donc s'enfuir.

Il y a une double fuite, répond saint Augustin, celle de l'âme et celle du corps. Quand on dit que le mercenaire *abandonne les brebis et fuit*, c'est de la fuite de l'âme qu'il s'agit ; car, redoutant pour lui-même les fureurs du loup, il n'essaie même pas de résister à ses poursuites injustes. On lui repro-

che de fuir, non pas parce qu'il change de lieu, mais parce qu'il refuse son secours et ne prend pas soin du troupeau. — Cette explication que saint Augustin donne dans son commentaire sur saint Jean, convient au loup qui est le démon, car contre celui-ci il n'y a pas à employer la fuite du corps.

Mais parfois le pasteur emploie la fuite du corps devant les loups qui sont un tyran ou les hérétiques disposant de la puissance publique. Pour ce cas, saint Augustin donne une autre explication dans sa lettre à Honoratus. Il semble, dit-il, qu'il soit permis de fuir corporellement devant ces loups : outre l'autorité du Seigneur dans la parole citée plus haut, l'exemple de quelques saints l'autorise, par exemple saint Athanase fuyant ses persécuteurs. Le mauvais pasteur n'est pas blâmé parce qu'il s'en va, mais à cause de l'abandon dans lequel il laisse ses brebis, de sorte qu'il ne serait pas blâmable s'il pouvait fuir sans les abandonner. Quelquefois les persécuteurs n'en veulent qu'à la personne même du prélat, et alors celui-ci peut confier le soin du troupeau à d'autres qui le consolent et le dirigent; dans ce cas, on ne peut pas dire que le pasteur abandonne ses ouailles, et la fuite est permise. Mais d'autres fois c'est le troupeau même qui est persécuté : alors il faut que tous les pasteurs restent avec les brebis, ou au moins qu'un nombre suffisant demeure tandis que les autres se cachent. Sinon on leur appliquerait ce qui est dit du mercenaire : *Quand le loup vient, il laisse là les brebis et il fuit.*

Saint Thomas d'Aquin.

(*Traduction* du R. P. M.-D. Boulanger, O. P.)

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

L'œuvre de Notre-Dame de Sion

L'intercession et l'action
pour la conversion d'Israël

Le monde gémit sous le joug de la franc-maçonnerie, du socialisme, du bolchevisme, et le cri public accuse les Juifs d'être les auteurs premiers de tous ces maux. A travers les siècles, des suspicions analogues ont entraîné souvent de dures représailles. Les victimes étaient-elles toujours innocentes? Il ne le semble pas. A l'heure actuelle, en tout cas, il serait difficile et même impossible de les innocenter.

Mais, au lieu de les accabler, n'est-il pas plus chrétien, en même temps que plus sage, de chercher à les convertir, c'est-à-dire de les amener à la plénitude de la vérité?...

Si nous remontons à leur origine, il nous est donné de contempler un peuple exceptionnel, seul monothéiste au milieu de nations adonnées à toutes les superstitions. Ses lois religieuses, morales et politiques, étudiées consciencieusement, révèlent à tout homme de bonne foi une justice, une pondération, disons le mot, une charité, inconnues des masses païennes. On n'en veut pour preuve que cette loi sur l'esclavage ordonnant de rendre la liberté à tout compatriote lors de l'année jubilaire. Que ceux qui lisent saint Thomas revoient son traité de la Loi ancienne; ils y trouveront des remarques sur la législation juive bien propres à entraîner l'admiration.

Qu'un peuple si remarquable mais si petit ait été absorbé par Rome, rien d'étonnant. Mais que loin de s'assimiler ou de se détruire, il vive toujours, se reconnaisse partout et que, errant à travers le monde, il en soit devenu le fléau et le flagellé, voilà la merveille sans analogue ou, pour dire plus vrai,

voilà le miracle. Or, ce miracle est un châtiment, un châtiment prophétisé, un châtiment mérité par le plus grand crime de l'histoire, par le déicide. Et ce déicide a cela de particulièrement odieux qu'il s'est adressé à Celui qui était l'Attendu, le Désiré, la raison d'être de la nation juive; que le Dieu homme mis à mort par Israël était issu de sa race, de la famille même de ses rois, que ce Messie s'est montré sur la terre humble et doux, a guéri les malades, ressuscité les morts, se disait envoyé tout premièrement à Israël, aimait son peuple et pleurait sur les ruines futures de Jérusalem.

Mais, les Juifs châtiés sont guettés par la divine miséricorde; la Sainte Écriture l'annonce à plusieurs reprises. Le prophète Osée écrivait : « Pendant des jours nombreux, les enfants d'Israël demeureront sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans autel, sans éphod, sans théraphim; mais après cela ils reviendront et ils rechercheront le Seigneur leur Dieu et David leur roi. Ils reviendront au Seigneur, dans la joie de leur cœur à la fin des temps ». (III, 4).

Saint Paul s'exprime d'une manière plus explicite et plus convaincante pour nous, chrétiens : « Ils ont tué le Seigneur Jésus et les prophètes; ils nous ont persécutés, nous les Apôtres; ils sont les ennemis de tous les hommes et ils nous empêchent de parler aux Gentils pour les sauver, de sorte qu'ils comblent la mesure de leurs iniquités et appellent la colère de Dieu sur leur tête » (I Thess., II, 15-16).

Dans l'épître aux Romains, après avoir énuméré les titres de grandeur du peuple juif, tout en constatant l'aveuglement obstiné dans lequel il lui plaît de rester, saint Paul ajoute : « Les Juifs sont-ils donc tombés pour ne jamais se relever? Nullement, mais leur chute a donné occasion au salut des Gentils, afin que cette conversion les fît rentrer en eux-mêmes..... Car je ne veux pas, mes frères, que vous ignoriez ce mystère,... c'est qu'une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement jusqu'à ce que la multitude des nations soit entrée dans l'Église. Alors, tout Israël sera sauvé, car il est écrit : C'est de Sion que viendra le libérateur, et il éloignera de Jacob toute impiété; et ce sera mon alliance avec eux, lorsque j'aurai ôté leurs péchés. Il est vrai, en ce qui concerne l'Évangile, ils sont encore ennemis à cause de vous; mais eu égard au choix divin, ils sont aimés à cause de leurs pères. Car les dons et la vocation de Dieu sont sans repentance..... Si maintenant ils sont

rebelles, ils obtiendront un jour, eux aussi, miséricorde... O profondeur de la richesse, de la sagesse, de la science de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables ! Que ses voies sont incompréhensibles ! » (Rom., XI, 11-12, 25-34).

Et puis, le Christ, sur la Croix, ne s'est-il pas écrié : « *Mon Père, pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font.* » Or, il avait dit auparavant : « Je sais, mon Père, que vous m'exaucez toujours. » Donc, le Christ, ici encore, sera exaucé, comme il l'est toujours ; et la malédiction qui pèse sur le peuple déicide prendra fin parce que le Sauveur mourant l'a demandé à son Père.

Ces paroles prouvent, de plus, qu'il aime son peuple ; il ne peut point ne pas l'aimer. Tous les persécutés, tous les exilés savent que sur la terre étrangère, même une parole prononcée contre la patrie qui les a reniés, blesse à la prunelle de l'œil. Et donc, quelle plus belle œuvre à qui comprend Jésus-Christ, que le zèle de sa maison ? Cependant aucune institution, avant le XIX^e^ siècle, ne s'y est consacrée ? On cite des saints : saint Vincent Ferrier, saint Ignace, saint Philippe de Néri, dont les efforts dans ce sens ont été couronnés d'éphémères succès. Mais prendre dans l'Église de Dieu la place d'intercesseurs officiels et d'actifs travailleurs pour obtenir des conversions individuelles ou en masse, cela ne s'était point fait encore.

Or, le 20 janvier 1842, le juif sceptique Alphonse Ratisbonne était, dans une église de Rome, terrassé par un geste de Marie. « J'étais depuis un instant dans l'église, écrit-il, lorsque tout à coup je me suis senti saisi d'un trouble inexprimable. J'ai levé les yeux ; une seule chapelle (celle de Saint-Michel) avait pour ainsi dire concentré toute la lumière ; et, au milieu de ce rayonnement, a paru sur l'autel, grande, brillante, pleine de majesté et de douceur, la Vierge Marie, telle qu'elle est sur ma médaille ; une force irrésistible m'a poussé vers Elle. La Vierge m'a fait signe de m'agenouiller, elle a semblé me dire : « C'est bien... » Elle ne m'a point parlé, mais j'ai tout compris ! »

Le jeune homme avait compris instantanément l'horreur de l'état dans lequel se trouvait son âme, la difformité du péché, la vérité de l'Église catholique et l'immense miséricorde de Marie. Le nouveau chrétien avait un frère, Théodore, converti depuis plusieurs années, promu au sacerdoce, et providentiellement attaché, comme auxiliaire du saint abbé Desgenettes, à l'œuvre de Notre-Dame des Victoires. Marie-Alphonse le conjura

de réunir des enfants israélites qui, avec l'assentiment de leurs parents, recevraient le bienfait de la régénération et de l'éducation chrétienne. L'abbé Théodore hésite. Se tournant vers la très sainte Vierge, il lui demande un signe. Le soir même, deux jeunes filles lui sont proposées. Il les place provisoirement dans l'orphelinat de la Providence, dirigé par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Quatre mois après, il en comptait une dizaine. Il en arrive encore, elles s'attirent les unes les autres.

Mais alors se présente une difficulté. Quelles seront les servantes de Dieu qui s'intéresseront à ces jeunes âmes? Les Congrégations religieuses existantes, ayant chacune leur but marqué et ne pouvant s'écarter de leur sphère d'activité, ne semblent pas pouvoir s'adapter à cette œuvre spéciale. Fortifié par la bénédiction du Saint-Père qui avait solennellement approuvé sa mission, l'abbé Théodore fit appel à quelques pieuses chrétiennes, ses anciennes filles spirituelles de Strasbourg. Celles-ci acceptèrent généreusement de se consacrer à l'apostolat qui leur était offert. D'autres âmes d'élite se joignirent bientôt à elles ; et la Communauté, placée sous le doux vocable de *Notre-Dame de Sion*, reçut du Souverain Pontife Pie IX, le 15 janvier 1847, un Bref d'encouragement. Les épreuves les plus crucifiantes ne lui manquèrent pas; cependant elle prit de rapides accroissements. Déjà on avait vu des familles entières demander l'instruction et le baptême; et ces grâces ne s'arrêtèrent pas aux Juifs, elles se répandirent aussi sur des schismatiques et des protestants. Si le mouvement des conversions se ralentit dans la suite, il n'a pourtant jamais cessé complètement; et il ne se passe pas de mois que les Religieuses de Sion n'aient la consolation d'amener quelques âmes égarées au bercail de l'Église. En 1863, la Congrégation était définitivement approuvée par le Saint-Siège ; sa Règle et ses Constitutions le furent également en 1874. Le Fondateur s'associa bientôt quelques prêtres pieux et dévoués, tout animés comme lui du désir de prouver leur amour à Notre-Seigneur en recherchant les brebis dispersées de la maison d'Israël, afin de réaliser son souhait et leur devise : « Un seul troupeau et un seul pasteur. »

Prière et action, voilà les deux grands moyens employés par la Congrégation des prêtres et par celle des religieuses de Notre-Dame de Sion, pour atteindre leur fin sublime. En cela, ils imitent Notre-Seigneur, qui, descendant de la montagne et de

l'oraison, se livrait jusqu'à la fatigue au labeur de la prédication.

Dieu a béni ces desseins et ces travaux, et grâce à Lui, dans les deux mondes, les ouvriers attendent, livrés au grand apostolat de l'éducation, que le Seigneur rappelle son peuple, comme il est dit dans les prophètes, des extrémités de la terre.

Mais il semble que l'époque est venue d'intéresser les chrétiens en masse à cette œuvre de régénération. Déjà cette pensée s'était présentée tout d'abord à l'esprit et au cœur d'une pieuse chrétienne. A sa demande, a été fondée, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris, une vaste *Association de prières pour Israël*. Érigée par Pie X en archiconfrérie dont le siège est à Jérusalem, au couvent de l'*Ecce Homo*, mais dont le directeur réside à Paris, elle compte un million d'associés redisant chaque jour la courte et belle prière que voici :

« Dieu de bonté, père des miséricordes, nous vous supplions, par le Cœur immaculé de Marie et par l'intercession des Patriarches et des saints apôtres, de jeter un regard de compassion sur les restes d'Israël, afin qu'ils arrivent à la connaissance de notre unique Sauveur Jésus-Christ et qu'ils aient part aux grâces précieuses de la Rédemption : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* »

Le zèle veut toujours plus ; ou plutôt il semble que la prière ait échauffé le zèle de beaucoup. Ces catholiques ardents et éclairés se demandent : « Qu'y a-t-il à faire ? » Ils répondent eux-mêmes par les mots éternels de *supplication* et de *labeur*. Sans doute, ils ne forment qu'une élite; mais c'est un lieu commun de dire que les élites gouvernent le monde. Que leur manque-t-il souvent pour cela ? La confiance en Dieu, l'esprit d'initiative, la persévérance. En un mot, le courage surnaturel qui entreprend et le courage qui dure.

D'abord, il faut prier. Et pour ne pas prier d'une manière isolée et, donc, moins efficace, il faut se faire inscrire dans l'Association de prières, assister à la messe mensuelle, la faire célébrer là où elle n'a pas été instituée, faire célébrer des neuvaines de messes. Puis il faut regarder autour de soi, s'intéresser aux âmes juives, chercher à les atteindre. Individuellement sans doute, mais aussi par des tracts qu'on leur fera lire, des conférences auxquelles on les conviera. Ces conférences auront également pour but et pour effet, espérons-le, d'attirer des sympathies à ce grand œuvre. Elles expliqueront que cette

sympathie va tout d'abord à Notre-Seigneur. Et, en effet, comment prétendre l'aimer, si l'on ne partage ses désirs et ses pensées? Or, peut-il désirer autre chose avec plus d'ardeur? Comme Dieu, il désire toute conversion; comme homme il a pour son peuple, nous l'avons fait remarquer, une prédilection bien peu payée de retour, mais que rien ne peut décourager. Aussi les chrétiens qui, après lui, se dévoueront à cet apostolat trop ingrat hélas! seront certainement récompensés par une amitié plus profonde avec l'Homme-Dieu, de qui ils auront compris les sentiments les plus intimes et les plus délicats. Et puisqu'il s'agit évidemment ici de pieux chrétiens, nous leur dirons : « Quelle récompense plus grande, quelle autre pouvez-vous envier? » C'est la récompense des saints de la terre et des élus du ciel.

M. M. L.

Chronique d'hagiographie

La vie des bons serviteurs de Dieu a un principe commun, c'est d'être éclairée, par le même Soleil intérieur. Mais comme il se reflète diversement, ce surnaturel, aussi bien dans les existences les plus grises que dans celles qui éclatent d'excentricité. Quelques figures originales ont attiré M. Ad. Retté (1). C'est Joseph de Cupertino, esprit longtemps lié, et qui, devenu capucin, ne progressa jamais beaucoup dans l'étude. Mais son cœur débordait d'amour simple pour le Christ et sa Mère. Seulement, ses célèbres extases qui le transportaient dans les airs à travers l'église s'accordaient difficilement avec la vie de la communauté ; et son don de lire les consciences était bien gênant pour ceux qu'il rencontrait. Faut-il s'étonner dès lors de la solitude où l'obéissance le maintint ? — Puis, c'est Catherine de Cardonne, femme de grande piété mais d'énergie virile. Après avoir servi à la cour du roi d'Espagne, elle s'enfuit sous des habits d'homme, et sous ce déguisement, vit en ermite dans la montagne. Reconnue, elle entre sur les indications du ciel, dans l'ordre des Carmes déchaussés, non comme sœur, mais sous l'habit des frères, près de l'un de leurs couvents érigé par ses soins près de sa grotte. — Pour Sœur Camille de Soyecourt, Carmélite de Paris, ce fut la Révolution qui mit dans sa vie une bonne part de singularités. Chassée de son couvent, quelque temps emprisonnée, elle emploie sa liberté retrouvée à visiter les cachettes de ses sœurs, à aider les prêtres dans leur ministère. Le calme revenu, elle réclame les biens de sa famille, plaide et gagne les procès, et rétablit son Carmel dont elle devient supérieure. — Voici enfin Louis Peyrot (1888-1916), jeune homme tout de charité. Atteint de tuberculose,

(1) *Le Soleil intérieur*, par Ad. Retté. Un vol. in-12, 280 pages. Bloud, Paris, 1922.

il use ses forces à soigner ses semblables dans un sanatorium, et fonde, sous le titre d'*Union catholique des malades*, un lien de prières entre les personnes affligées de maladies graves.

On ne saurait demander à l'auteur de nous dépeindre ces profils dans des teintes lavées et douces. Outre que les personnages ont tous des traits plutôt saillants, la plume de M. Retté ne se prête pas à ces tonalités. Il accuse fortement les originalités de cette forme de sainteté, et cela n'est que souci de la vérité. Mais ne donne-t-il pas trop à l'entourage la sagesse du monde pour mieux faire ressortir la folie de la Croix ? Convenons que le livre, à part quelques appréciations trop généralisées, est d'une lecture captivante : seulement, ces existences exceptionnelles sont plus admirables qu'imitables.

*
* *

Certaines âmes nous émerveillent par la rapidité de leur épanouissement : en quelques mois, elles condensent une action surnaturelle qui, d'ordinaire, se répartit sur une vie entière. Psichari fut l'une de ces âmes, et M. H. Massis rend admirablement dans la biographie qu'il en a donnée, le sommet de cette action. Pourtant Dieu ne réalise rien dans les cœurs qu'il n'ait mûrement préparé ; les eaux de la grâce ne jaillissent d'un coup à une plus grande hauteur que par suite d'un travail plus profond. Déjà les œuvres de Psichari nous livraient quelques moments de cette germination silencieuse. Le livre de Mlle Goichon (1) nous en trace toute la courbe.

Nature complexe que cet Ernest Psichari, né en 1883. Sa famille mit en son sang du grec, du latin, du breton ; elle créait à son âme une ambiance mélangée de protestantisme, de catholicisme, de mysticisme. Ernest reflète au début cet alliage. Enthousiaste, il est fantaisiste en son travail, socialiste par sentiment ; avec cela solitaire, se plongeant de préférence dans les lectures sérieuses. Ses auteurs dès lors préférés, Pascal et Bossuet, décèlent bien ses deux tendances ; et plus encore le fait que, baptisé selon le rit grec, on ne lui a inculqué aucune conviction religieuse. Allait-il rester à un point mort dans cette

(1) *Ernest Psichari, d'après des documents inédits*, par A.-M. Goichon. Un vol. in-12, 371 pages. Edition « Revue des Jeunes », Paris, 1921.

instabilité, ou bien l'un des deux éléments de sa nature l'emporterait-il ? Mlle Goichon nous montre admirablement comment l'ordre l'emporta, d'abord le latin sur le grec, puis l'intellectuel sur le sentimental, le catholique enfin sur le mystique sans discipline, et en tout cela, le Dieu de son baptême sur toutes les influences adverses.

C'est l'ordre qui a ramené Psichari à Dieu. De la confusion qu'il portait en lui, il souffrait, toujours plus douloureusement. Trop sensible pour supporter une vie durant ce dualisme intérieur, trop franc pour s'installer dans l'équivoque, il cherche et trouve un premier appui : l'ordre militaire. A vingt ans, il s'engage au 51e de ligne. La discipline militaire lui est un soutien : il se découvre « un rôle infime et capital » dans le « grand mouvement en commun... l'action énorme, combinée, mystérieusement unie ». Les armes sont pour lui une prise de possession de soi, si bien qu'il rengage pour cinq ans. Plus tard, dans son livre *L'appel des armes*, il nous montre ce qu'a été cette première conversion à l'ordre, ces jours « teintés uniformément d'une belle couleur morale, sévère et sombre ». Ce qu'il a découvert dans cette vie militaire, « sur les routes de village en village », c'est la France, ses beautés, ses traditions. Que la génération précédente les ait délaissées, peu lui importe ; il a « pris le parti de ses pères contre son père ». Il entend vivre de cet ordre. Passé dans l'artillerie coloniale, il obtient de prendre part à une expédition au Congo. Ces *Terres de soleil et de sommeil* sont d'abord l'occasion d'un déploiement d'énergie que louent ses chefs. Ce n'est que rentré en France, au repos dans sa famille, ou en garnison à Cherbourg, que son âme recueille tous les fruits de ce premier contact du désert.

Ce fut le passage de l'ordre militaire à l'ordre moral. La vie de soldat a mis en lui une première croyance : la foi à la France, à l'âme française ; une première discipline d'action : le courage patriotique. *L'appel des armes* est la proclamation de cette foi. Mais sa vie intime, morale, n'en est pas encore affectée et reste incohérente. Toutefois, en méditant l'âme de la France, il découvre entre l'armée et l'Église une affinité. Elles sont les deux autorités qui ne transigent pas, les deux idées immuables, les deux forces du passé. Les vertus militaires ont quelque chose des vertus religieuses, car les soldats « plus habitués à regarder le ciel que la terre », aiment « ce

qui résonne clair ». Logique avec lui-même, Psichari s'efforce vers un ordre pleinement moral, dans cette armée coloniale, qui, isolée, semble composée de moines qui auraient fait vœu de force, de désintéressement et d'amour du sacrifice.

Mais il lui reste une étape à parcourir, atteindre l'ordre religieux. Déjà, il souhaite être la « victime d'un mysticisme ». C'est dans une deuxième campagne, en Mauritanie, qu'il trouvera enfin « ces grandes pensées que fait le désert ». Le jeune officier de vingt-six ans va passer trois ans dans les privations, les dangers, les responsabilités. Épuration qui lui permettra de mieux saisir la voix intérieure qui, toujours plus nettement, se fait entendre. Le soir, à l'étape, il écoute les musulmans de l'escorte ; ils sont religieux. Sera-t-il, lui, leur chef, moins fidèle à Dieu que ses hommes ? Et, il lui semble trouver dans l'Islam le repos pour ses exigences religieuses. Mais devant cette maxime du mysticisme maure : « L'encre des savants est plus précieuse que le sang des martyrs », il se révolte, il se refuse à mettre les plus subtils raisonnements au-dessus du sacrifice. « Il sait bien ce que c'est que de mourir pour une idée. Il a derrière lui vingt mille croisés — tout un peuple qui est mort l'épée dressée, la prière clouée sur les lèvres. Il est l'enfant de ce sang-là. » Ainsi, il n'a pas la foi et il parle en croyant. C'est donc qu'un germe en est déjà dans son cœur. « Alors pour la première fois j'ai compris combien le Christ me liait, comme malgré moi et à mon insu. » Il ne se dérobe pas. Désormais, au dedans de lui, il écoute, il scrute, confiant d'arriver à un terme. Et tandis que, sur son chameau, il patrouille, tout à coup une lumière l'envahit, lui suggère l'amour de Dieu, et que la difficulté, c'est la noblesse. Mais pour aimer, il faut prier, trouver un médiateur puissant qui ajoute à la muette supplication des souffrances et de la solitude ? Le Christ, la sainte Messe, l'Église : voilà le terme. Et un jour, en plein désert, dans la chaleur bruissante de midi, tandis qu'un arbre enfin découvert semble l'inviter au repos, il tombe à genoux. « C'était la première fois de ma vie — mais le geste si nouveau pour moi m'avait été commandé de très loin et toute résistance eût été impossible. »

Sans à-coup, par une progression insensible, Psichari est passé de l'incroyance à la foi. Son *Voyage du Centurion* décrit cette marche de l'ordre militaire à l'ordre moral, puis à l'ordre catholique. De retour en France peu après sa conversion,

il reçoit les sacrements, sent la paix descendre en lui, l'ordre enfin établi, intégral, dans sa vie. Mais la voie royale du Christ n'a de terme que la perfection : et le Centurion n'arrête pas sa marche. La vocation religieuse l'attire. En attendant le signe de Dieu, il va, dans la plénitude de la lumière surnaturelle. En garnison à Cherbourg, il prie, il médite, il agit. Action toute de rayonnement sur ses parents, ses frères d'armes, sur les pauvres, la jeunesse. Il les éclaire par sa parole et ses écrits ; il les réconforte par sa charité. Mais l'épanouissement de l'action apostolique est dans la vie donnée. Au premier jour de la guerre, il entrevit la douceur de cette grâce qu'il avait demandée. Il s'était écrié autrefois : « Nous savons bien, nous autres, que notre mission sur la terre est de racheter la France par le sang. » Et, chevalier de Dieu, il part faire la guerre « comme une croisade ». Le 22 août, en Belgique, il tombait à trente mètres de l'ennemi, à côté de sa pièce, pour les deux causes auxquelles il avait voué sa vie.

Mlle Goichon a su retrouver, dans l'âme complexe de Psichari, les étapes par lesquelles Dieu l'a mené. Grâce à sa remarquable analyse, nous voyons l'admirable progression d'une nature d'abord hésitante, sous la poussée d'inclinations divergentes ; puis, en pleine possession d'elle-même dans l'ordre catholique. Un tel livre porte en lui-même sa récompense. Par lui, Psichari parle à la génération qui monte, et reste pour elle ce qu'il eût été de son vivant, l'un de ses meilleurs chefs.

***

A feuilleter une première fois les pages (1) où Pierre de Walcheren note au jour le jour sa marche de l'irréligion au catholicisme, on se demande ce qui l'a attiré plus fortement, de la vérité, ou de la beauté religieuse. Dans les heures d'aspirations qu'interrompent des retours de doute et de découragement, tantôt il cherche la lumière d'une Vérité fixe, tantôt il s'émeut à la vue des chefs-d'œuvres religieux de l'Italie. On ne tarde pas à s'apercevoir que, désillusionné par l'apparence de l'art vide de sens, il est venu au Christ, à l'Église, comme à la

(1) *Journal d'un converti*, par Pierre van der Meer de Walcheren. Un vol. in-12, XVI-285 pages. Téqui, Paris, 1921.

Beauté rayonnante de pensée. Aiguillonnées par des besoins différents, toutes les âmes trouvent donc l'objet de leurs désirs dans le même Dieu, centre des cœurs.

Le baron de Géramb (1) n'est pas venu à Dieu par le plus court chemin. Officier autrichien de valeur, chambellan à la cour de Vienne, puis à celle de Naples, père de six enfants, ses qualités brillantes en font le mondain accompli. Sa femme morte, il passe en Espagne pour se battre encore, gagne l'Angleterre pour recruter des soldats, doit se retirer en Danemark où les gens de Napoléon l'arrêtent. Dans sa prison de Vincennes, puis de la Force, il se convainc que les honneurs sont pure vanité. Son parti est vite pris, et le 5 janvier 1816, à l'âge de 43 ans, il entre à la Trappe de Port-du-Salut, près Laval. Mais le couvent ne sera guère que son point d'attache pour des voyages fréquents. Frère quêteur, il visite la région, utilisant son esprit pétillant, sa distinction de manières et jusqu'à son ancien goût des grandeurs. Passé en 1827 au nouveau monastère du Mont des Olives, près Mulhouse, il voit son couvent fermé en 1831. Il obtient de réaliser un vaste pèlerinage en Palestine jusqu'au Liban, au Sinaï, dans la Haute-Egypte. A peine de retour en 1836, Grégoire XVI le nomme procureur général de son Ordre. Il resta ainsi à Rome, fixé par les affaires qu'il menait prudemment, et par ses infirmités, dont il mourut douze ans après.

Tout n'est pas également saint dans la vie des saints, ni tout parfait dans celle du P. Marie-Joseph Géramb. Toutefois, si l'héroïsme consiste à lutter infatigablement contre ses défauts, le P. Géramb mena cette lutte avec fougue. Le baron était orgueilleux, sensible aux honneurs, de caractère emporté; frère Marie-Joseph accepta les humiliations, les incompréhensions sans plainte. Le baron adorait sa famille; religieux, il domina son cœur pour réduire au minimum ses relations, esquiver ou couper court à des rencontres qui l'auraient trop attendri. Enfin, dès son noviciat, il fut rude à lui-même, observant dans ses continuels voyages le maigre, la couche dure, le recueillement intérieur. Il se retrouve tout entier dans ses ouvrages de piété sur la mort, sur la Passion, la sainte

(1) *Général et Trappiste, le P. Marie-Joseph baron de Géramb (1772-1848)*, par Dom A. Ingold. Un vol. in-12, VII-355. Téqui, Paris, 1921.

Vierge et dans son *Itinéraire à Jérusalem* : pensée profondément surnaturelle, mais rendue d'une plume alerte. A voir frère M.-Joseph ne jamais désarmer devant l'original baron, on comprend mieux comment le mérite couronne les efforts, même infructueux.

Encore un converti. C'est de l'anarchie qu'Albert (1) est revenu à l'obéissance du Christ. Ce jeune Parisien, affilié à la C. G. T., puis à la *Jeunesse révolutionnaire*, passe à Londres, puis en Belgique pour être plus libre. En 1911, à dix-neuf ans, il prend part à des vols et se voit condamné à quinze ans de travaux forcés. Ce révolté entre en prison avec deux grandes qualités naturelles : l'amour de sa mère, et la loyauté. L'une le fait souffrir de sa déchéance, l'autre le pousse à chercher la vérité. Tout d'abord ses lectures sérieuses, ses conversations avec l'aumônier de la prison font tomber ses théories anarchistes. Alors dans le doute qui le tourmente, il pressent la foi, et la conversion d'un ami détenu avec lui le décide. A Pâques 1916, il ressuscite à la vie chrétienne. Désormais, dans la paix de sa cellule, il travaille ; malade, il souffre pour expier et pour convertir ses compagnons de misère. La maladie l'emporte, en octobre, dans la liberté éternelle.

Ce petit livre, écrit plus par le détenu que par le biographe, nous émeut. Il sera pour beaucoup d'égarés ou d'ignorants de la religion un moyen de régénération. A nous, il prêche la charité entreprenante à l'égard de ceux qui n'ont pas grandi dans l'atmosphère de la foi.

***

Voici maintenant des âmes d'élite qui n'ont jamais connu que Dieu.

Eugène Conort (2) était un Breton, d'une famille humble ; il eut une carrière des plus modestes ; mousse à 15 ans, quartier-maître à 18, il mourut à 20 ans. Il n'avait ni l'instruction

(1) *De la mort à la vie*, par J. Salsmans, S. J. Un vol. in-12, VIII-149 pages. Veritas, Anvers, 1920.

(2) *Sous le Col bleu, Eugène Conort (1896-1916)*, par le Lt de vaisseau A. Ducos. Un vol. in-18, 120 pages. Livre du Marin, 4, avenue de Breteuil, Paris, 1921.

ni la fortune. Et pourtant, on reste stupéfait devant l'étendue du bien qu'il sut réaliser.

Sur son bateau, à peine arrivé, il sait contrecarrer les influences mauvaises, et par ses exemples et ses conseils préserver ou relever ses camarades, qu'il entraîne le dimanche à la messe en rangs serrés. Puis, à Moudros, où pendant plusieurs mois de la guerre stationne le « Suffren », on le voit chaque chaque jour visiter les malades d'un hôpital terriblement sommaire, consoler et encourager ces malheureux, s'ingénier à leur procurer quelques douceurs, s'enquérir de leur famille et de leur pays natal; et le soir venu, écrire pour eux à leurs proches, jusqu'à ce que la plume lui tombe des doigts, à 11 heures, à minuit, quelquefois plus tard encore. A Toulon, l'activité de Conort, malgré un travail absorbant, s'emploie encore à catéchiser des enfants vicieux, recueillis par l'Œuvre du Patronage contre le danger moral.

Cette biographie d'un petit marin, écrite par un de ses chefs ou plutôt un de ses amis (qui a depuis quitté l'uniforme pour embrasser la vie religieuse), est émouvante. C'est avec une admiration croissante et une profonde humilité qu'on arrive au bout de cet opuscule, et qu'on découvre peu à peu la flamme de charité qui animait cet apôtre, et qu'il puisait dans la pénitence, dans la prière, dans l'Eucharistie et dans les longues visites qu'il faisait à Notre-Seigneur présent dans le Saint-Sacrement.

Un procès d'information relatif à la vie et aux vertus de Carmen de Sojo est en cours à l'évêché de Barcelone depuis 1918. Mais déjà M. Jose Mouso avait publié, dans la biographie dont nous signalons la traduction (1), les résultats d'une enquête personnelle.

Carmen de Sojo (1856-1899) ne fut pour beaucoup de Barcelonais que la pieuse épouse du médecin Georges Anguera, partagée entre sa profonde piété et l'amour de son époux et de ses quatre enfants. Certaines particularités frappèrent pourtant ceux qui l'approchaient. Guérie subitement de la phtysie, plus tard d'une cécité prolongée, elle fut emportée d'un coup par

(1) *Sainteté dans le monde ou la vie admirable de la servante de Dieu, Carmen de Sojo*, traduit de l'espagnol par l'abbé J. Brunard. Un vol. in-12, XVIII-213 pages. De Gigord, Paris, 1919.

un retour de ce premier mal. Sa patience dans la maladie, sa charité inaltérable, son humilité gracieuse étaient visibles ; les souffrances de l'âme passèrent inaperçues, même à son mari. C'est par quelques lettres retrouvées dans les papiers de son directeur, Mgr Casanas, évêque d'Urgel, que se révèle le fond de sa vie spirituelle. Avide de souffrance réparatrice, Carmen de Sojo s'infligea des austérités corporelles inouïes. Dieu y ajouta d'angoissantes aridités et des luttes avec le démon presque continues. Le procès en cours permettra sans doute de donner sur la vie intérieure de cette femme forte une vue plus complète, plus homogène. Déjà, il semble qu'on puisse la résumer dans ce conseil de Carmen à ses enfants : « Nous devons nous en remettre à Dieu avec une générosité et une simplicité pleine d'entrain : le moyen de le faire est d'abord d'accomplir exactement ses propres devoirs, et ensuite de se mortifier constamment, sans que personne doive en souffrir et s'en apercevoir. »

Signalons en terminant les lettres et notes spirituelles d'une jeune fille morte à 29 ans (1). Nous y retrouvons, réalisés sur un espace de dix ans, les degrés qui amènent l'âme réparatrice du désir de l'expiation à l'unique pensée et désir de la Volonté de Dieu, avec leur alternance d'ombres et de lumières. Cette lecture a donc son utilité pour les directeurs de conscience. Par contre, ce journal d'une âme — comme tout écrit de ce genre — aura pour l'ensemble des lecteurs deux difficultés. L'une, c'est que les mots ne rendent pas exactement pour nous ce qu'ils signifiaient pour qui les a écrits. L'auteur en avait conscience : « Ce n'est pas, dit-elle, pour rendre compte de l'état de mon âme que je note cela, ni même pour en signaler quelques traits, mais seulement pour m'aider à demeurer en Lui. Les dates, la façon dont sont écrits ou soulignés les mots, et les alinéas en blanc eux-mêmes, me disent souvent plus que le sens propre des mots » (p. 244). L'autre difficulté est l'absence d'une biographie. Nous cherchons dans les vies riches de Dieu, non seulement l'édification, mais l'exemple. Il nous importe de savoir, plus que le nom et la région, le milieu

(1) *Consummata. Lettres et notes spirituelles.* Introduction par le P. Plus, S. J. Un vol. in-12, 280 pages. Toulouse, Apostolat de la Prière, 1921.

humain, le terrain moral dans lequel a germé et fructifié la vie divine, dans quelles actions la charité de ces âmes a rayonné. Car l'âme se dit dans nos actes extérieurs. La pieuse anonyme l'a également noté : « Mais, dans ma vie, il y a autre chose, il y a des communications moins élevées et se rapprochant davantage du côté pratique de la vie, il y a tout l'extérieur. Cet extérieur et ces indications plus pratiques me semblent dépendre si directement et si clairement de l'intérieur, que je n'en doutais pas » (p. 235-236). Aux seules notes intimes dont le sens plein n'apparaît qu'à l'écrivain et ne permet aux autres que d'entendre des cris du cœur, nous demandons qu'on substitue des vies qui nous entraînent par l'exemple de personnes dont on voit à la fois le corps et l'âme se faire, jusque dans le menu détail de la vie, les souples instruments de la grâce divine.

A.-F. Claverie, O.P.

Pour les séminaristes soldats (1)

L'Œuvre d'Auteuil vient d'éditer un modeste tract qui mérite de devenir le vade-mecum des séminaristes et des religieux sur le point d'accomplir leur service militaire. Ceux-ci, le plus souvent, après quelques mois de caserne, se plaignent d'avoir été insuffisamment préparés à maintenir « pratiquement » leur vie intérieure, aussi bien qu'à y exercer, sans erreur de tactique, leur rôle d'apôtre. Or voici, composé par un de leurs aînés, glorieusement tombé au champ d'honneur, pour l'un de ses amis séminaristes appelé au service militaire, un petit trésor de conseils qui se proposent précisément d'orienter les jeunes clercs et novices religieux parmi les multiples problèmes de piété et d'action que présente leur vie de caserne. L'auteur, que les lecteurs de *La Vie Spirituelle* connaissent déjà (2), les y renseigne, en effet, en quelques mots pleins d'esprit surnaturel et d'expérience humaine, sur leurs devoirs généraux de séminaristes soldats, et plus spécialement il leur trace sur quelles lignes générales ils devront conduire leurs rapports avec leurs camarades, avec leurs chefs, avec eux-mêmes et avec Dieu.

(1) *Aux séminaristes soldats*, Paris, Dépôt de l'Œuvre d'Auteuil, 15, rue Férou. L'exemplaire : 0 fr. 25; les dix : 2 fr.

(2) Cf. *La Vie Spirit.*, juillet 1921, *Les lettres de Jean Nourrisson*. Gabalda, éditeur.

On admirera, dans les conseils condensés de ce « pieux auvergnat réaliste », l'union de deux qualités rarement jointes à ce degré dans un esprit de vingt ans : d'une part, une sereine indépendance de caractère menant aux plus généreuses initiatives ; et de l'autre, la soumission aux humbles devoirs de sa vie de soldat, comme jadis aux détails de son règlement de séminariste : en un mot, un zèle d'apôtre servi par un jugement parfaitement droit.

Quelques lignes donneront la manière à la fois simple et vivante avec laquelle il aborde son fraternel interlocuteur. « Surtout n'ayez pas l'air embarrassé... Soyez dès l'abord simple et réservé. Demandez des explications ou des renseignements simplement et donnez l'impression que « le curé est un chic type ». Ailleurs il précisait : « Il faut, dès le premier moment, planter son étendard au beau milieu et signifier sa volonté que tout le monde salue, et tous salueront parce que toute volonté leur en impose. »

Comme apostolat, « sans croire que nous allons faire des merveilles, sachant que nous n'obtiendrons que des résultats partiels, il faut cependant faire de son mieux. Bien vivre au régiment est le principal. Edifier les autres, c'est la meilleure façon de les gagner... Tout acte fait par amour étant une prière, toute notre vie de caserne peut être une prière continuelle si nous l'acceptons par amour ».

Le contenu de cette petite brochure qu'il faudrait citer tout entière — et ceci n'est pas un cliché, car ces pages sont un résumé admirablement précis dont on ne peut rien retrancher, — où tout est signalé avec tact, en particulier ce qui a trait aux conversations, — est ainsi éclairé par quelques principes très simples qui permettent de marcher joyeusement, librement et de conquérir les autres autour de soi.

A lire ces lignes, percevra-t-on, comme nous le voudrions, tout ce qu'il y a de vivant dans la pensée de l'auteur de cette petite brochure? Les séminaristes et religieux novices à la caserne sont portés à délaisser les livres de spiritualité : « C'est trop loin de leur vie. On ne les comprend pas. » Eh bien, qu'ils n'aient pas l'impression qu'un « livre édifiant » de plus est paru, comme certains disent avec un peu de mépris. Non : c'est « leur livre » qui est paru.

Qu'ils sentent combien l'auteur est proche d'eux. Ce n'est pas un stoïque; c'est un soldat, qui souffre à certains jours et n'a pas honte de l'avouer : « On marche sans penser à rien qu'à placer son pied à plat pour souffrir un peu moins. Le sac vous scie le dos, la baïonnette vous bat les jambes, le fusil vous meurtrit l'épaule. Je sentais une grande mauvaise humeur intérieure causée en grande partie par le malaise physique. »

Il connaît la faiblesse des jeunes : « Voyez-vous, je crois que le

joug que je porte est lourd, surtout parce qu'il ne blesse nulle part de façon violente... Il faudrait être un héros pour porter cette croix-là comme il faut ; je la traîne. » « Se défier de la mélancolie, de la nostalgie, des scrupules, des idées noires, du découragement et autres vilaines choses... Ce sont les grandes tentations du séminariste au régiment. » Il a éprouvé tout cela ; il a le droit d'en parler.

Oui vraiment, ces pages sont un viatique pour les séminaristes et les religieux sur le point de devenir soldats : qu'ils les méditent avant leur départ, qu'ils les emportent à la caserne. Elles les aideront à pratiquer avec fruit leur examen particulier et à rectifier de temps en temps leur bonne volonté au cours des récollections mensuelles. Et quand ils en auront ainsi tiré profit, ils comprendront pourquoi nous avons parlé si longuement d'une si modeste brochure : c'est que nous sommes certain de leur être utile en la leur recommandant.

M. Vérel, O. P.

Nous signalons le livre de M. l'abbé Ch. Grimaud, ancien professeur de philosophie à l'Externat des Enfants-Nantais, *Futurs époux* (1). Dans ces pages adressés aux grands jeunes gens, l'auteur montre avec une forte conviction apostolique comment le jeune homme doit sanctifier sa vie au collège et pendant ses premières années de liberté ; il l'instruit ensuite des grands devoirs du mariage, avec le tact et l'élévation d'une âme profondément sacerdotale.

Le même sujet est traité au point de vue sociologique par un laïque, M. Paul Bureau, professeur à la Faculté libre de droit de Paris, dans son ouvrage *L'Indiscipline des mœurs* (2), où il montre « le caractère religieux et même mystique de l'obligation morale » (p. 546), la nécessité de faire connaître de plus en plus la fermeté de la doctrine catholique sur l'obligation qui sauvegarde la sainteté du mariage (p. 577), et la concordance de la morale chrétienne avec les conclusions sociologiques.

(1) 1 vol. in-12, 304 pp. Paris, Téqui, 1921.
(2) Un vol. in-8, 608 pp. Paris, Bloud, 1920.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Felix, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin.